

Les territoires européens localisent les ODD

# Accélérer la mise en œuvre des actions locales en faveur des Objectifs mondiaux



2025



**Éditeur** : PLATFORMA et le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE).

**Auteur** : Eva Baños de Guisasola, Conseillère senior PLATFORMA sur les Objectifs de développement durable, les agendas mondiaux et le climat.

**Assistant** : Saleh Al Rifai, Placement professionnel chez PLATFORMA, programme de stages du gouvernement basque.

**Directeur de la publication** : Boris Tonhauser, Directeur de PLATFORMA.

**Mise en forme et liaison avec l'équipe de graphistes** : Hervé Devavry, Conseiller en communication chez PLATFORMA.

**Traduction de l'anglais** : Domenica Maria Pistoia. **Conception graphique** : inextremis.be.

**Photos** : © stock.adobe.com - freepik.com

### **Clause de non-responsabilité**

Les analyses, résultats et recommandations présentés dans cette étude sont ceux du CCRE et de PLATFORMA. Ils ne reflètent pas nécessairement la position officielle des collectivités territoriales, de leurs associations ou des institutions multilatérales dont les études de cas sont présentées ici. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du CCRE et de PLATFORMA et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Le présent ouvrage est placé sous une licence internationale Creative Commons « Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage des Conditions Initiales à l'Identique 4.0 » (CC BY-NC-SA 4.0).

**Les territoires européens localisent les ODD**

**Accélérer la mise en  
œuvre des actions  
locales en faveur des  
Objectifs mondiaux**

**2025**

## Avant-propos

par **Clifford Galea Vella Maslennikov**  
Président de la Région Tramuntana (Malte)  
Haut Commissaire de Malte en Namibie  
Membre de la Commission jeunes élus du  
CCRE-PLATFORMA



## Accélérer la mise en œuvre des actions locales en faveur des Objectifs mondiaux

Cette année marque la réalisation de plusieurs avancées clés d'importance mondiale : le jalon des 10 ans de l'Accord de Paris sur le changement climatique et l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD), ainsi que le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration de Beijing faisant progresser les droits des femmes. Les agendas mondiaux fonctionnent en parallèle, ce qui signifie que des connexions cruciales à grande échelle doivent être continuellement établies si l'on veut que les ODD soient réalisés de manière optimale sur le terrain, et cela ne peut se faire qu'en impliquant le niveau infranational tout au long du processus.

Les collectivités territoriales européennes (GLR) ne sont pas à l'abri de l'impact des tendances mondiales, qui peuvent finir par compromettre leur capacité à atteindre les objectifs de développement durable à long terme sur leurs territoires. Confrontées à de multiples défis tels que l'inflation, l'augmentation du coût de la vie, les incertitudes géopolitiques et les défis complexes en matière de sécurité, auxquels s'ajoutent une grave crise du logement et des phénomènes climatiques extrêmes, les municipalités, provinces et régions d'Europe s'efforcent toutes de trouver un équilibre entre la réalisation des objectifs mondiaux de développement durable et leur capacité à fournir des services publics de haute qualité qui continuent à fonctionner sans heurts au quotidien.

Depuis sa dernière participation à la COP29 à Bakou, Malte a gagné trois places dans le classement des pays et se trouve désormais au 24<sup>e</sup> rang sur 34 nations européennes dans le Rapport européen sur le développement durable 2025<sup>1</sup>. Yet, while Malta has made significant strides, it still has an uphill climb ahead similar to what is being faced by other European countries: urbanisation, social challenges, a sustainable development vision for 2050, complexities tied to housing and urban development, land-use planning, citizens' well-being, promoting cross-sector collaboration and taking action on SDGs.

Cependant, malgré les progrès considérables accomplis, Malte doit encore relever des défis similaires à ceux auxquels sont confrontés d'autres pays européens : urbanisation, défis sociaux, vision du développement durable pour 2050, complexités liées au logement et au développement urbain, à l'aménagement du territoire, au bien-être des citoyens, à la promotion de la collaboration intersectorielle et à la prise de mesures pour atteindre les ODD.

<sup>1</sup> Ce rapport, publié par le Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN) et l'Université de Dublin, souligne la progression de Malte, qui occupait la 27<sup>e</sup> place dans le rapport précédent. <https://eu-dashboards.sdgindex.org/>

Toutefois, pour ce faire, les collectivités territoriales doivent d'abord être habilitées à agir. Pour mettre en œuvre efficacement les ODD, les collectivités territoriales doivent être dotées de toutes les ressources nécessaires à l'accomplissement de leur mandat : ressources financières, humaines, savoir-faire, cadre juridique, outils, etc. Sans ces ressources, les gouvernements infranationaux pourraient avoir du mal à remplir leur mandat, qui consiste à apporter des solutions concrètes et à améliorer la vie quotidienne des habitants, alors que c'est précisément pour cette raison que les citoyens élisent leurs gouvernements locaux.

L'engagement au niveau local en faveur du développement durable est remarquablement élevé. En juillet 2025, Malte présentera son deuxième Examen national volontaire (ENV) sur les ODD lors du Forum politique de haut niveau (FPHN) des Nations unies à New York. Préparé par la Direction du développement durable en collaboration avec les autorités locales, la société civile, le secteur privé, le monde universitaire et les citoyens, l'examen portera sur les progrès réalisés par le pays et identifiera les secteurs nécessitant des améliorations en vue de renforcer leur efficacité politique et institutionnelle.

À l'image des tendances mondiales, Malte a connu des changements importants, tels qu'une urbanisation rapide, avec plus de 77 % de la population vivant désormais dans des zones urbaines, et un vieillissement de la population, avec un âge médian de 40,7 ans. L'ONU prévoit que, d'ici 2050, 68 % de la population mondiale vivra dans les villes, contre 50 % aujourd'hui. Ce changement démographique entraînera de nombreux défis de taille, tels que la fragmentation de l'urbanisme, l'augmentation du pluralisme et la pénurie de logements abordables. Malte, comme le reste de l'Europe, devra relever ces défis si elle veut s'adapter avec succès à l'évolution de son contexte social et environnemental.

La Vision de Malte en matière de développement durable à l'horizon 2050 trace une voie claire pour l'avenir de la nation, en mettant l'accent sur les logements économes en énergie, le développement urbain et l'inclusion sociale. Toutefois, dans l'état actuel des choses, cette vision n'accorde pas suffisamment d'importance à la planification sociale et à la nécessité de disposer d'infrastructures qui répondent avec succès à la fois à la diversité urbaine et au bien-être. Les efforts volontaires de Malte aux niveaux national et local pour atteindre les ODD sont multidimensionnels, avec un accent important sur les partenariats public-privé, l'engagement communautaire et les politiques gouvernementales en matière de durabilité.

Alors que Malte et l'ensemble de l'Europe sont confrontés à de nouvelles dynamiques mondiales, l'ensemble de la communauté des Nations unies a entamé les préparatifs en vue du prochain FPHN, qui continuera d'explorer la meilleure façon d'accélérer les efforts pour respecter les engagements internationaux existants et de déterminer les mesures concrètes à prendre en réponse aux défis et opportunités mondiaux émergents. Le Pacte pour l'avenir, axé sur l'action et adopté lors du dernier sommet sur les ODD en septembre 2024, contribuera à orienter l'approche adoptée par les États membres pour relever les défis mondiaux sur le terrain.

Cependant, l'effort de démarrage de ces ambitions a lieu à un moment où la coopération au développement est soumise à une pression croissante. Les réductions significatives de l'aide au développement dans plusieurs États membres de l'UE, ainsi que la récente suspension du financement de l'USAID au niveau mondial, risquent de saper les efforts visant à localiser et à accélérer la mise en œuvre des ODD. Dans le même temps, les tensions se multiplient entre les intérêts géopolitiques et économiques à court terme et la nécessité de défendre une approche fondée sur des valeurs qui donne la priorité à l'aide humanitaire, en particulier aux plus vulnérables, tels que ceux qui vivent dans des zones fragiles et touchées par des conflits et qui dépendent le plus de la solidarité internationale, comme les femmes et les enfants.

Pour gérer cette tension, il faut adopter une approche plus équilibrée et fondée sur des principes afin de garantir que les objectifs de développement à long terme ne soient pas compromis pour des gains stratégiques à court terme. Sans un engagement sans faille et des ressources suffisantes, les conséquences seront perceptibles dans tous les domaines de l'Agenda 2030, qu'il s'agisse de mettre fin à la faim, de faire progresser l'égalité des sexes, de promouvoir une gouvernance inclusive ou de défendre les valeurs démocratiques.

Compte tenu des tendances mondiales générales, les transitions critiques auxquelles nous sommes confrontés — systèmes alimentaires, accès à l'énergie, numérisation, éducation, création d'emplois, biodiversité et climat — ne peuvent pas être gérées efficacement dans une perspective exclusivement mondiale.

Je suis fermement convaincu que la localisation des ODD par le biais de processus inclusifs impliquant tous les niveaux de gouvernement et tous les secteurs de la société — avec une attention particulière pour les jeunes et les groupes vulnérables — est non seulement un élément essentiel à la réalisation de l'Agenda 2030, mais la clé même pour la construction d'un avenir plus inclusif, plus juste et plus durable pour tous.

Travaillons donc ensemble, avec détermination et en partenariat, pour faire avancer la localisation de ces objectifs mondiaux.

## Répondants

Cette publication est fondée sur une enquête menée auprès de 31 répondants représentant des associations de collectivités locales et/ou régionales, provenant de 16 pays de l'UE et de 7 pays non membres de l'UE.

**Allemagne** : Association des villes allemandes (DST), Association des comtés allemands (DLT);

**Autriche** : Association des villes et communes autrichiennes (AACT);

**Belgique** : Association des villes et communes flamandes (VVSG), Association de la ville et des communes de la région de Bruxelles-Capitale (Brulocalis), Union des villes et communes de Wallonie (UVCW);

**Bulgarie** : Association nationale des Municipalités de la République de Bulgarie (NAMRB);

**Espagne** : Conseil provincial de Barcelone (DIBA), Euskal Fundoa/Fonds de coopération des autorités locales basques et eLankidetzeta – Agence gouvernementale de coopération au développement du Pays basque (EUSKADI – Pays basque), Fonds majorquin de solidarité et de coopération (FMSC), Fédération espagnole des municipalités et provinces (FEMP);

**Estonie** : Association des villes et municipalités estoniennes (AECM);

**Finlande** : Association des villes et municipalités finlandaises (AFCM);

**France** : Cités Unies France (CUF);

**Géorgie** : Association nationale des pouvoirs locaux de Géorgie (NALAG);

**Lettonie** : Union des gouvernements locaux et régionaux de Lettonie (LALRG);

**Luxembourg** : Syndicat des villes et communes luxembourgeoises (SYVICOL);

**Macédoine du Nord** : Réseau des associations d'autorités locales de l'Europe du Sud-Est (NALAS);

**Malte** : Association des conseils locaux de Malte (LCA), Région Tramuntana;

**Moldavie** : Congrès des autorités locales de Moldavie (CALM);

**Norvège** : Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux (KS);

**Pays-Bas** : Agence de coopération internationale de l'Association des municipalités néerlandaises (VNG International);

**Portugal** : Association nationale des municipalités portugaises (ANMP);

**République tchèque** : Union des villes et communes de la République tchèque (SMO ČR);

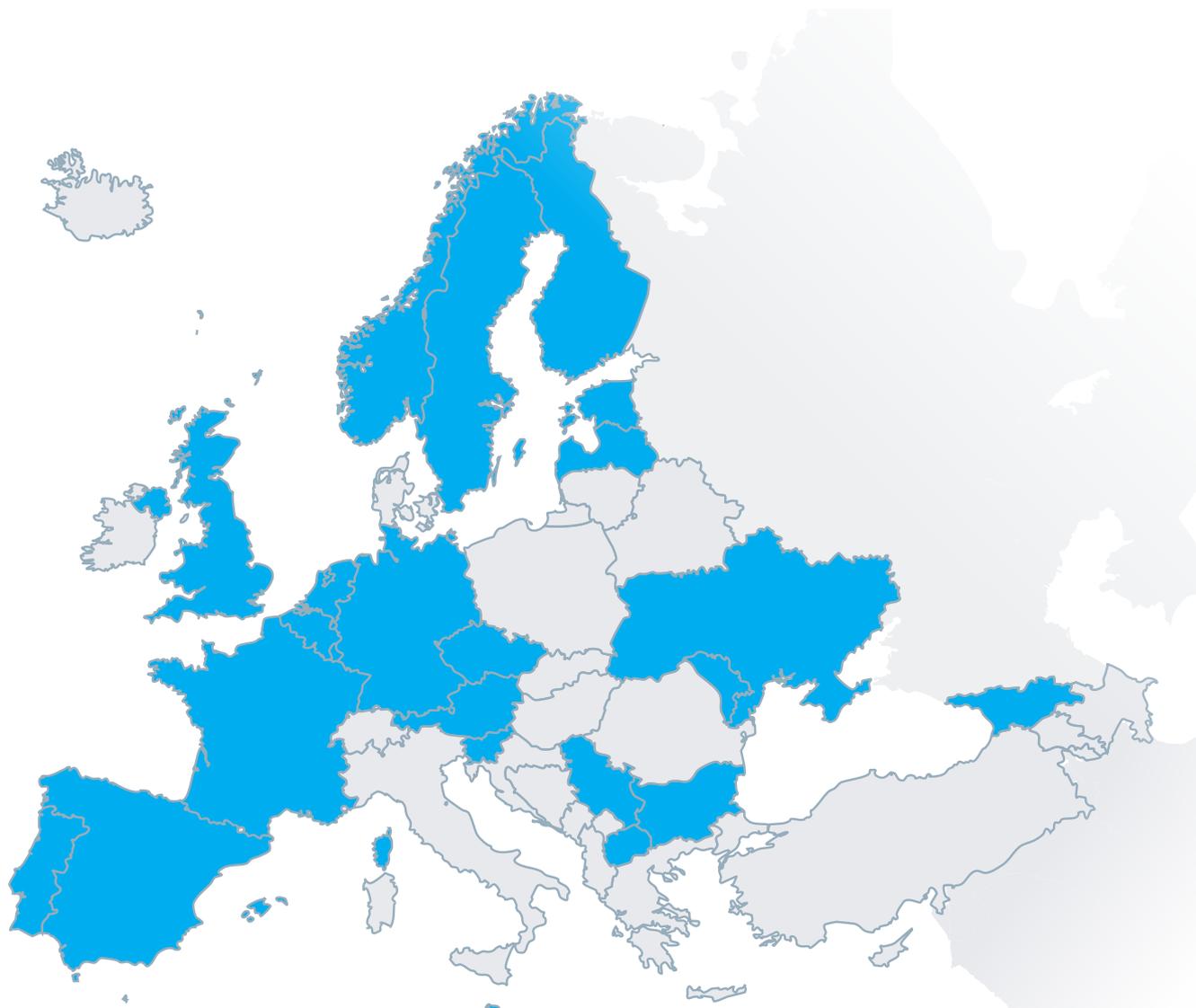
**Royaume-Uni** : Convention des autorités locales écossaises (COSLA), Association des gouvernements locaux d'Angleterre et du Pays de Galles (LGA);

**Serbie** : Conférence permanente des villes et communes de Serbie (SKGO);

**Slovénie** : Association des communes urbaines de Slovénie (ZMOS-SI);

**Suède** : Association suédoise des collectivités locales et des régions (SALAR);

**Ukraine** : Association des villes ukrainiennes (AUC).



**Figure 1.** Pays dont les associations de gouvernements locaux et régionaux ont répondu

- 23 pays européens
- 31 réponses
- 23 associations de collectivités territoriales de l'UE
- 8 associations de collectivités territoriales non-membres de l'UE



*"Je suis fermement convaincu que la localisation des ODD par le biais de processus inclusifs impliquant tous les niveaux de gouvernement et tous les secteurs de la société est la clé même pour la construction d'un avenir plus inclusif, plus juste et plus durable pour tous."*

**Clifford Galea Vella Maslennikov**  
Président de la Région Tramuntana (Malte)  
Haut Commissaire de Malte en Namibie  
Membre de la Commission jeunes élus du CCRE-PLATFORMA

# Table des matières

Avant-propos .....	4
Répondants .....	6
Nos 9 recommandations clés .....	10
<b>1. Introduction .....</b>	<b>12</b>
<b>2. Pourquoi les collectivités territoriales sont importantes ? .....</b>	<b>13</b>
<b>3. Dialogue avec les États membres sur les examens nationaux volontaires 2025 .....</b>	<b>14</b>
Bulgarie .....	15
Finlande .....	16
Allemagne .....	17
Malte .....	18
<b>4. Amélioration de la sensibilisation .....</b>	<b>19</b>
Encadré 1. Progrès des stratégies ou plans des associations nationales dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 .....	21
<b>5. Implication du niveau infranational dans le processus d'élaboration des rapports .....</b>	<b>22</b>
Encadré 2. Différentes formes de mécanismes de coordination pour la mise en œuvre des ODD .....	24
Encadré 3. Mécanismes de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des ODD .....	26
<b>6. Des pratiques inspirantes en matière d'ODD sous examen lors du FPHN 2025 .....</b>	<b>27</b>
Encadré 4. Actions entreprises par les associations de GLR concernant l'ODD 3 .....	29
Encadré 5. Actions des associations de GLR relatives à l'ODD 5 .....	31
Encadré 6. Actions des associations de GLR relatives à l'ODD 8 .....	32
Encadré 7. Actions des associations de GLR en matière de dialogue social .....	34
Encadré 8. Actions taken by LRG associations pertaining to ODD 14 .....	35
Encadré 9. Actions des associations de GLR relatives à l'ODD 17 .....	36
<b>Acronymes .....</b>	<b>38</b>
<b>Editions précédentes .....</b>	<b>40</b>



## Nos 9 recommandations clés

À QUI ?



Nations Unies



Union européenne



États membres de l'Union européenne

### RECOMMANDATION 1



Nations Unies



Union européenne



États membres de l'Union européenne

La réalisation de l'Agenda 2030 dans les délais requis pèse dur dans la balance et l'attribution d'un plus grand soutien aux collectivités territoriales pour l'accomplissement des objectifs peut représenter un facteur déterminant. Le CCRE et PLATFORMA ont réaffirmé leur engagement en faveur de l'Agenda 2030 — à la fois en Europe et dans le monde — en **encourageant des partenariats** qui donnent la priorité à l'innovation, à la collaboration entre pairs, au renforcement des capacités, au mentorat et à un modèle de gouvernance ancré dans le partenariat et la coopération décentralisée.<sup>2</sup>

### RECOMMANDATION 2



Nations Unies



Union européenne



États membres de l'Union européenne

La mise en œuvre efficace de l'Agenda 2030 au niveau infranational exige que les gouvernements locaux et régionaux disposent d'une **autonomie, de ressources et de moyens d'action suffisants**. Cela est particulièrement crucial pour garantir l'inclusion significative des **jeunes et des groupes vulnérables** dans les processus de prise de décision et dans toute autre activité pertinente contribuant à la réalisation des Objectifs de développement durable.

### RECOMMANDATION 3



Nations Unies



Union européenne



États membres de l'Union européenne

En 2025, **la localisation de l'égalité n'est plus une option mais une nécessité**, d'autant plus que nous commémorons le 30e anniversaire de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Beijing. Nous devons agir maintenant pour un avenir où le leadership des femmes et l'égalité des sexes soient des réalités et non des aspirations.

### RECOMMANDATION 4



Union européenne



États membres de l'Union européenne

Les institutions de l'Union européenne et les gouvernements nationaux doivent accorder au niveau infranational **une voix politique plus forte dans les arènes** et les cadres décisionnels. Un moyen efficace d'y parvenir serait de fournir un espace politique aux GLR en établissant un **dialogue régulier et structuré avec les acteurs infranationaux** et en garantissant l'inclusion des représentants élus locaux et régionaux dans les délégations nationales et européennes lors des réunions de haut niveau.

<sup>2</sup> Coopération au développement entre les gouvernements infranationaux. Pour en savoir plus, voir « *La coopération décentralisée pour réaliser l'Agenda 2030 - Vers une nouvelle génération de partenariats multi-acteurs* », par Agustí Fernández de Losada Passols et Anna Calvete Moreno, CRPM-PLATFORMA 2018 (<http://platforma-dev.eu/wp-content/uploads/2017/03/CPMR-PLATFORMA-multi-stakeholder-partnerships-FR.pdf>).

RECOMMANDATION 5



Le Sommet de l'avenir a marqué un tournant décisif, car il a non seulement mis en évidence les défis mondiaux majeurs et les opportunités qui s'offrent à nous, mais il a finalement assuré une place au niveau infranational et lui a donné une voix sur la scène internationale. Le Groupe consultatif sur les gouvernements locaux et régionaux, créé à l'initiative du Secrétaire général des Nations unies, a joué un rôle déterminant en formulant des recommandations pour le long terme et en veillant à ce que **la dimension infranationale continue d'être pleinement reconnue et valorisée dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030**. Cette reconnaissance du rôle essentiel des GLR devrait continuer à être la raison fondamentale de leur inclusion systématique dans ce processus.

RECOMMANDATION 6



Placer les collectivités territoriales au cœur du développement territorial et **donner la priorité au développement des capacités, à la décentralisation et à la gouvernance à plusieurs niveaux**. Pour garantir la viabilité à long terme des investissements de l'UE dans le cadre de la Passerelle mondiale (*Global Gateway*), il convient de mettre davantage l'accent sur le renforcement des gouvernements locaux, les réformes de décentralisation et la gouvernance à plusieurs niveaux. L'augmentation de l'appui technique aux gouvernements locaux améliorera leur accès au financement, aux mécanismes de prêt et à la planification des investissements. Le renforcement des liens avec le secteur privé et l'utilisation de la coopération décentralisée comme outil permettront de mieux adapter les financements aux réalités locales. Un mandat clair, assorti de pouvoirs et de responsabilités exercés par tous les niveaux de gouvernement, facilitera le travail sur la transparence, la responsabilité et la prévisibilité, par le biais de procédures et de réglementations définies. Il en résultera une plus grande durabilité des investissements réalisés par l'UE.<sup>3</sup>

RECOMMANDATION 7



Reconnaître que les **GLR sont des partenaires uniques et efficaces dans les contextes fragiles** et créer une programmation spécifique pour les GLR et leurs partenaires européens, afin de fournir un soutien continu aux populations ayant des besoins urgents. Les GLR sont souvent les seules institutions publiques fonctionnelles qui fournissent des services essentiels, une aide humanitaire et une réponse aux catastrophes dans les zones fragiles et touchées par les conflits. Dans les situations où les gouvernements nationaux peuvent avoir du mal à agir, les GLR sont en mesure d'assurer la continuité de la gouvernance et la stabilité sociale. Ce sont des partenaires essentiels pour renforcer la résilience des communautés, la consolidation de la paix et la sortie de crise. Grâce à la diplomatie des villes et aux associations de gouvernements locaux, les GLR peuvent maintenir des canaux de communication ouverts, favorisant la coopération même dans des environnements politiques très polarisés.<sup>3</sup>

RECOMMANDATION 8



Renforcer les **mécanismes institutionnels pour l'égalité des sexes** afin de soutenir les changements structurels. Le CCRE plaide depuis longtemps pour l'intégration de l'intersectionnalité<sup>4</sup> dans la gouvernance locale et régionale, afin de garantir que les politiques luttent contre les multiples formes de discrimination. La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale<sup>5</sup> reste un outil essentiel pour les municipalités engagées dans l'intégration de la dimension de genre. En dehors de l'Europe, la coopération décentralisée offre des possibilités de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes par le biais de partenariats internationaux.

RECOMMANDATION 9



Les gouvernements nationaux et l'UE doivent accélérer la localisation et la territorialisation des ODD. Pour ce faire, **l'inclusion systématique et la participation active des gouvernements locaux et régionaux sont essentielles**. Les GLR considèrent que leur rôle dans le processus de mise en œuvre des ODD reste insuffisant. Les Examens nationaux volontaires devraient intégrer les perspectives des associations de gouvernements infranationaux, car le processus ne peut être considéré comme complet sans l'implication des collectivités territoriales dans le suivi et le compte-rendu des progrès des ODD.

<sup>3</sup> Document de position de PLATFORMA adopté en avril sur le CFP de l'UE : PLATFORMA-Position-paper-on-the-MFF\_-2025-final.pdf

<sup>4</sup> [https://ccre-cemr.org/wp-content/uploads/2024/04/CEMR\\_Intersectionality\\_EN.pdf](https://ccre-cemr.org/wp-content/uploads/2024/04/CEMR_Intersectionality_EN.pdf)

<sup>5</sup> <https://charter-equality.eu/the-charter/la-presidence-en.html?lang=fr>



## 1. Introduction

Les collectivités territoriales continuent de progresser dans la localisation de l' Agenda 2030 de l'ONU pour le développement durable<sup>6</sup>, adopté en 2015, ainsi que de ses 17 ODD. Le présent rapport CCRE-PLATFORMA<sup>7</sup> sur ces progrès sera présenté lors du Forum politique de haut niveau (FPHN) qui se déroulera cette année sous le thème *Développer des solutions durables, inclusives, fondées sur la science et des données probantes pour l'Agenda 2030 et ses ODD, afin de ne laisser personne de côté.*

Ce rapport (ainsi qu'une annexe<sup>8</sup> de plus de 150 exemples) est fondé sur une enquête menée conjointement par le CCRE, PLATFORMA<sup>9</sup> et CGLU<sup>10</sup> en février 2025. L'objectif était de collecter les informations les plus récentes sur les modalités et la portée de l'implication des associations et réseaux de collectivités territoriales dans la localisation des ODD, à la fois en Europe et avec leurs pairs au niveau mondial. Depuis 2016, ces études sont produites chaque année et sont ensuite présentées au Forum politique de haut niveau des Nations unies.<sup>11</sup>

Le FPHN est la principale plateforme mondiale pour l'examen et le suivi de l'Agenda 2030 pour le développement durable. L'édition 2025 procédera à un examen approfondi de cinq objectifs : OOD 3 , OOD 5 , OOD 8 , OOD 14 et OOD 17<sup>12</sup>. Notre enquête de cette année auprès des AGLR européennes comprenait donc des questions portant sur les pratiques inspirantes liées aux cinq ODD qui seront examinés, ainsi que sur la nature de toute coopération entre nos membres et leurs gouvernements nationaux, en vue de produire des Examens nationaux volontaires (ENV).

Sur les 37 pays<sup>13</sup> qui présenteront un ENV au FPHN 2025 sur leur mise en œuvre de l'Agenda 2030, 6 sont membres du CCRE. L'Assemblée générale des Nations unies de cette année, qui se tiendra en septembre, s'annonce particulièrement pertinente, car le groupe consultatif sur les collectivités territoriales présentera aux États membres ses recommandations fondées sur le Pacte pour l'avenir, le document présentant les principaux résultats du Sommet de l'avenir de 2024, sur la manière de mieux relever les défis mondiaux.

<sup>6</sup> <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/21252030%20Agenda%20for%20Sustainable%20Development%20web.pdf>

<sup>7</sup> CEMR-PLATFORMA's HLPF reports from previous years are available online at: <https://platforma-dev.eu/our-publications/>

<sup>8</sup> <https://platforma-dev.eu/wp-content/uploads/2025/05/SDG-REPORT-2025-annex.pdf>

<sup>9</sup> <https://platforma-dev.eu/our-publications/>

<sup>10</sup> CGLU a coordonné avec toutes ses sections régionales la production d'un rapport mondial parallèle sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable. Comme les rapports précédents, il sera disponible sur le site <https://gold.uclg.org/report/localizing-sdgs-boost-monitoring-reporting>.

<sup>11</sup> Les rapports CCRE-PLATFORMA des années précédentes sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <https://platforma-dev.eu/our-publications/>

<sup>12</sup> ODD 3. Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ; ODD 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ; ODD 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ; ODD 14. Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ; ODD 17. Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable..

<sup>13</sup> Angola, Bahamas, Bangladesh, Biélorussie, Bhoutan, Bulgarie, République tchèque, République dominicaine, El Salvador, Eswatini, Éthiopie, Finlande, Gambie (République de), Allemagne, Ghana, Guatemala, Inde, Indonésie, Irak, Israël, Japon, Kazakhstan, République kirghize, Lesotho, Malaisie, Malte, Micronésie (États fédérés de), Nigeria, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Qatar, Sainte-Lucie, Seychelles, Afrique du Sud, Soudan, Suriname et Thaïlande.



## 2. Pourquoi les collectivités territoriales sont importantes ?

### 1. Pertinence et implication au niveau local

Les politiques conçues au niveau national ou mondial négligent souvent les caractéristiques sociales, culturelles, environnementales et économiques uniques des zones locales. La décentralisation du processus décisionnel permet d'adapter les solutions aux besoins réels sur le terrain.

### 2. Efficacité et responsabilité accrues

Les gouvernements locaux sont généralement les mieux placés pour suivre les progrès, s'engager avec les communautés et adapter les stratégies de manière dynamique. Leur proximité favorise une plus grande responsabilisation et une meilleure réactivité.

### 3. Engagement communautaire et innovation

Lorsque les citoyens ont leur mot à dire dans l'élaboration des politiques, ils sont plus enclins à soutenir et à préserver les changements réels. Les acteurs locaux proposent souvent des solutions innovantes et adaptées au contexte, que les organismes nationaux ou internationaux tout simplement n'envisagent pas parfois.

### 4. Coordination intersectorielle

De nombreuses cibles des ODD, telles que celles relatives à l'eau, à l'éducation, à la santé et aux villes durables, nécessitent une coordination intersectorielle qui se développe naturellement de manière plus organique au niveau local.

### 5. Réalité statistique

Étant donné que 65 % des cibles des ODD ne peuvent être atteintes sans les acteurs locaux et régionaux, il va sans dire que la réalisation des 17 ODD dépend de l'implication des GLR ; il ne s'agit donc pas simplement d'un élément appréciable, mais d'un élément essentiel à la mission.



### 3. Dialogue avec les États membres sur les examens nationaux volontaires 2025

Les ODD constituent une feuille de route globale pour le développement durable. Dans de nombreuses municipalités, cette vision se concrétise déjà, comme en témoigne le nombre croissant de stratégies, de rapports et d'engagements volontaires en matière de développement durable. Cependant, les municipalités sont confrontées à de nombreux défis spécifiques, tels que des ressources financières et humaines limitées, des exigences croissantes dues aux obligations légales, la nécessité d'intégrer systématiquement les objectifs de durabilité dans des stratégies sectorielles spécifiques, ainsi que des processus de budgétisation et de planification complexes.

Ces dernières années, les Nations unies ont montré, par le biais de diverses initiatives du FPHN, qu'elles reconnaissent le rôle essentiel de l'action locale dans la réalisation de la durabilité à l'échelle mondiale. Les Journées des GLR en sont un exemple : cette initiative offre une plateforme destinée à présenter les efforts locaux en matière de développement durable et promouvoir l'échange de connaissances entre les municipalités et les gouvernements locaux du monde entier.

Dans le cadre du suivi et de l'examen de l'Agenda 2030 pour le développement durable, les États membres sont encouragés à réaliser des examens réguliers et complets des progrès accomplis, tant au niveau national qu'infranational. Ces examens sont dirigés et menés individuellement par chaque pays. Les résultats viennent compléter les autres examens réguliers effectués par le FPHN. Les examens nationaux du FPHN sont volontaires et dirigés par les États, ouverts à la participation des pays développés et des pays en développement, et doivent être inclusifs, impliquant un large éventail de parties prenantes.

L'objectif d'un Examen national volontaire est de promouvoir le partage d'expériences, notamment les réalisations, les obstacles et les enseignements clés, comme moyen d'aider à accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Les ENV visent également à renforcer les institutions et les politiques gouvernementales et à favoriser la collaboration et le soutien par le biais de partenariats multipartites. Outre ce travail au niveau de l'État, les Examens locaux volontaires menés au niveau infranational ont été reconnus comme un complément précieux et essentiel pour les ENV.

Cette année, plusieurs membres du CCRE ont été directement impliqués dans le travail de préparation des ENV avec leurs gouvernements nationaux. Nous mettons donc en avant les exemples provenant d'Allemagne, Bulgarie, Finlande, et Malte, soulignant en particulier les principaux défis et opportunités rencontrés par les GLR au cours de ce processus de contribution aux ENV de leurs pays.

## Bulgarie



- Examen national volontaire Bulgarie 2020<sup>14</sup>
- Examen national volontaire Bulgarie 2025<sup>15</sup>

Le premier ENV du pays, présenté en 2020, a été entièrement préparé par les autorités nationales sans consultation des municipalités, même si le texte faisait référence au travail de l'Association nationale des municipalités de la République de Bulgarie (NAMRB) et à certaines bonnes pratiques et réalisations municipales.

En 2023, la NAMRB a été incluse en tant qu'organisation partenaire dans le mécanisme national de coordination du suivi et compte rendu sur la mise en œuvre des ODD 6 et 11. Parmi les objectifs institutionnels figuraient la compilation et l'approbation d'une liste nationale d'indicateurs pour le suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD.

Il n'existe en Bulgarie aucune obligation légale spécifique pour les municipalités d'élaborer, de mettre en œuvre ou de rendre compte de stratégies, de plans ou de programmes spécifiques pour la mise en œuvre des ODD. En outre, les municipalités ne sont pas utilisées comme source directe d'information, ce qui veut dire qu'aucune de leurs informations ou données désagrégées n'est collectée pour être prise en compte dans les indicateurs nationaux de suivi et de rapport sur les progrès des ODD.

À l'automne 2024, le Secrétaire général du Conseil des ministres (coordinateur du mécanisme) a demandé à la NAMRB de participer à la rédaction du deuxième ENV du pays et de proposer un chapitre consacré à la mise en œuvre des ODD et aux progrès réalisés au niveau local, y compris une sélection de bonnes pratiques locales, de défis et de réalisations en rapport avec les ODD relevant des compétences municipales.

En raison du délai limité (un mois) accordé pour l'élaboration du rapport et du manque de sources d'information officielles, la NAMRB n'a pas été en mesure de mener une enquête exhaustive ni de mettre en place des procédures pour recueillir des informations auprès des municipalités. Il a donc été décidé de préparer un bref aperçu des ODD et de leur place dans les stratégies et plans de développement locaux et de mettre en évidence les bonnes pratiques relatives aux ODD 3, 7, 11 et 13, ces informations ayant déjà été recueillies à d'autres fins.

Malgré le manque de représentativité des données et du texte, les autorités nationales ont inclus l'intégralité du chapitre sans modification, y compris ses recommandations :

### Une procédure formelle doit être mise en place

Avec le soutien du ministère du Développement régional et des Travaux publics et de l'Institut national de la statistique, afin d'améliorer la communication d'informations sur la contribution des collectivités locales à la mise en œuvre des ODD et de garantir l'obtention de données réelles et comparables, notamment : 1) une description claire de la participation des municipalités et de leur contribution attendue ; 2) une sélection d'indicateurs prioritaires déterminant les informations à collecter auprès des municipalités par le biais de questionnaires harmonisés.

### La réalisation des ODD exige un engagement politique et un leadership à tous les niveaux de gouvernement

Les municipalités ont besoin d'une autonomie d'action appropriée, de moyens et de ressources adéquats pour mettre en œuvre l'Agenda 2030 dans leurs communautés. Dans la pratique, cela signifie également une véritable décentralisation et la mise en œuvre de mesures de transformation au niveau où elles peuvent avoir le plus grand impact et apporter le plus grand bénéfice à la société.

### Les municipalités ont besoin de mécanismes et d'outils appropriés pour sensibiliser la population aux ODD

Cela permettrait d'accroître la mobilisation et l'engagement des collectivités locales pour la mise en œuvre des indicateurs et par là celle des objectifs mondiaux.

<sup>14</sup> <https://hlpf.un.org/countries/bulgaria/voluntary-national-review-2020>

<sup>15</sup> <https://hlpf.un.org/countries/bulgaria/voluntary-national-review-2025>

## Finlande



- Examen national volontaire Finlande 2016<sup>16</sup>
- Examen national volontaire Finlande 2020<sup>17</sup>
- Examen national volontaire Finlande 2025<sup>18</sup>

Le processus de rédaction de l'ENV finlandais en 2025 s'est distingué par le degré élevé de coopération et de création conjointe qui a prévalu entre les différents niveaux de gouvernance. Plus précisément, la collaboration a impliqué le niveau local, l'Association des pouvoirs locaux et régionaux finlandais (AFLRA), l'Association des villes et municipalités finlandaises (AFCM) et le niveau national, garantissant ainsi une approche globale et inclusive du compte rendu sur le développement durable. Tout cela est conforme à la tradition de consultation et de dialogue de la Finlande, tel que montré lors des précédents processus d'élaboration des rapports nationaux. L'ENV 2025 met l'accent sur une approche systémique et sur l'avenir, des thèmes qui sont également mis en avant dans les cinq Examens locaux volontaires finlandais présentés parallèlement au rapport national.

**Efforts de collaboration :** depuis le début du processus d'établissement de rapport, le Cabinet du Premier ministre et le Secrétaire général du développement durable en Finlande ont maintenu un dialogue permanent avec l'Association des villes et municipalités finlandaises (AFCM). Cette communication continue a facilité l'intégration des perspectives locales dans l'examen national, soulignant l'importance des contributions municipales au développement durable. L'AFCM a joué un rôle clé dans la rédaction des textes du rapport, notamment les chapitres sur les environnements favorables aux ODD et la localisation des ODD.

**Contributions de l'atelier municipal :** en octobre 2024, les villes et municipalités finlandaises ont joué un rôle central lors d'un atelier municipal axé sur les perspectives de développement durable. Organisé par l'AFCM et le cabinet du Premier ministre, cet atelier a fourni des informations et des données précieuses, qui seront analysées et intégrées dans le rapport relatif à l'ENV. L'examen vise à mettre en évidence les défis et les succès actuels, ainsi que les facteurs favorables et défavorables au développement durable futur à l'échelle locale en Finlande. La participation active des villes et municipalités finlandaises témoigne de leur engagement en faveur des pratiques durables et de leur influence sur les politiques nationales.

**Intégration des données de l'EIV nordique :** l'ENV finlandais de 2025 analysera également l'Examen infranational volontaire nordique (EIV) de 2023, en particulier les données collectées auprès des municipalités finlandaises. Cette analyse enrichira le rapport relatif à l'ENV en fournissant un contexte régional plus large et en soulignant les efforts de collaboration au sein de la région nordique, tout en incluant les données locales finlandaises dans le rapport national.

**Réseau ODD46 et rapports ELV :** un chapitre du rapport relatif à l'ENV est consacré à la mise en évidence de la coopération existant entre les six plus grandes villes, connue sous le nom de réseau ODD46. Ce réseau illustre les efforts collectifs des villes finlandaises pour atteindre les objectifs de développement durable. En outre, les Examens locaux volontaires soumis en 2025 par Helsinki, Espoo, Tampere, Vantaa et Turku seront référencés et liés directement à l'ENV, preuve supplémentaire de l'interconnexion des initiatives locales et nationales en matière de développement durable.

<sup>16</sup> <https://hlpf.un.org/countries/finland/voluntary-national-review-2016>

<sup>17</sup> <https://hlpf.un.org/countries/finland/voluntary-national-review-2020>

<sup>18</sup> <https://hlpf.un.org/countries/finland/voluntary-national-review-2025>

## Allemagne



- Examen national volontaire Allemagne 2016<sup>19</sup>
- Examen national volontaire Allemagne 2021<sup>20</sup>
- Examen national volontaire Allemagne 2025<sup>21</sup>

Ces dernières années, le FPHN a associé plus étroitement les collectivités locales à ses rapports, et les partenariats entre les organisations des Nations unies et les réseaux municipaux, tels que le *Club des municipalités 2030*, ont été renforcés afin de promouvoir le transfert de connaissances dans le système de gouvernance à plusieurs niveaux et d'améliorer la coopération.

Les municipalités jouent un rôle clé dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Ce sont les districts, les villes et les municipalités qui veillent à ce que les ressources financières, naturelles et organisationnelles soient utilisées de manière durable dans les mesures mises en œuvre sur le terrain. La durabilité est une question transversale et touche tous les domaines d'action des municipalités. Les municipalités localisent l'Agenda 2030 par le biais de stratégies municipales de durabilité et soutiennent les objectifs par des mesures et des plans de mise en œuvre. En 2025, le gouvernement allemand rendra à nouveau compte des progrès réalisés à l'échelle nationale dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans le cadre de son troisième ENV. Pour la première fois, le niveau local sera largement pris en compte : 2 des environ 30 pages du rapport sont explicitement consacrées aux développements et aux défis dans les villes, les districts et les municipalités.

Afin de soutenir activement ce processus et de mettre en lumière les perspectives des collectivités locales, les villes de Bonn, Hambourg, Mannheim et Stuttgart ont pris l'initiative d'élaborer un Examen local volontaire (ELV). L'objectif de ce rapport d'accompagnement est de présenter de manière exhaustive le large éventail d'activités menées par les collectivités locales allemandes en matière de développement durable, tout en fournissant une synthèse pour le résumé de deux pages figurant dans l'ENV, ainsi que de donner aux collectivités locales une voix forte et concertée dans l'exposé national sur la durabilité.

L'ELV est préparé par l'Institut allemand des affaires urbaines (Difu) en coopération avec les organisations municipales faitières et l'Agence de services Communautés dans un seul monde (SKEW). Les contributions de 15 municipalités allemandes qui ont déjà publié leur propre ELV constituent le cœur du rapport. Ces profils donnent un aperçu concis des progrès et des défis enregistrés dans les différentes villes et communes, ainsi que des approches innovantes mises en œuvre.

L'Association des villes allemandes a signé la résolution modèle *Agenda 2030 pour le développement durable* qui définit les grandes lignes de la durabilité au niveau local<sup>22</sup>. Plus de 250 municipalités à travers le pays ont déjà élaboré des inventaires des ODD et des stratégies de durabilité ou mis en place un suivi numérique des ODD. En outre, plus de 800 partenariats ont été établis entre l'Allemagne et les pays du Sud. Le nombre de rapports municipaux sur la durabilité augmente également de manière constante. Une centaine de municipalités ont déjà publié des rapports complets sur la durabilité. Le Cadre de référence pour les municipalités durables (Berichtsrahmen Nachhaltige Kommune - BNK) s'est avéré un outil approprié, utilisé jusqu'à présent par une trentaine de municipalités. La version actuelle du BNK, développée par le Conseil du développement durable en coopération avec le Difu, la Fondation Bertelsmann et la SKEW, a été publiée en octobre 2024 et est soutenue par l'organisation municipale faitière, le Bureau municipal commun pour la gestion administrative.

L'ELV présente non seulement des approches innovantes et des réussites dans le domaine de la durabilité municipale, mais il aborde également les risques auxquels les villes, les districts et les municipalités sont confrontés. En outre, même si la volonté de mettre en place une gestion de la durabilité axée sur l'impact à tous les niveaux existe, les acteurs municipaux sont toujours confrontés à un manque de soutien financier, humain et conceptuel, exacerbé par l'augmentation des incertitudes politiques et sociales. Ces défis ne peuvent être relevés que par une coopération encore plus intensive entre le gouvernement fédéral, l'État et les collectivités locales.

<sup>19</sup> <https://hlpf.un.org/countries/germany/voluntary-national-review-2016>

<sup>20</sup> <https://hlpf.un.org/countries/germany/voluntary-national-review-2021>

<sup>21</sup> <https://hlpf.un.org/countries/germany/voluntary-national-review-2025>

<sup>22</sup> Partenariats mondiaux : Il existe plus de 800 partenariats entre des municipalités allemandes et des municipalités du Sud, dont plus de 100 partenariats sur le climat et la durabilité. Depuis 2016, 14 conférences de partenariat sur les ODD ont été organisées dans ce cadre, à l'issue desquelles les parties prenantes de 24 municipalités allemandes et de 59 municipalités partenaires ont convenu de développer conjointement leur travail sur l'Agenda 2030. Les indicateurs des ODD ont également été de plus en plus au centre du travail en partenariat.

## Malte



- Examen national volontaire Malte 2018<sup>23</sup>
- Examen national volontaire Malte 2025<sup>24</sup>

L'engagement volontaire de Malte, au niveau national et local, dans la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies est multiforme, avec un accent particulier sur les partenariats public-privé, l'engagement communautaire et les politiques gouvernementales qui intègrent des pratiques durables.

**Stratégie nationale et alignement des politiques :** Malte a démontré son engagement ferme en faveur des ODD à travers ses politiques nationales, notamment la Stratégie nationale de développement durable (SNDD), qui s'aligne sur le cadre plus large de l'UE en matière de durabilité. Le gouvernement s'efforce également de mettre en œuvre les ODD dans des domaines politiques tels que le changement climatique, l'énergie, la biodiversité et l'inclusion sociale.

**Engagement des collectivités locales :** au niveau local, les municipalités et les conseils locaux de Malte jouent un rôle essentiel dans la concrétisation des ODD. Les autorités locales s'efforcent de créer des communautés durables, conformément à l'ODD 11 en particulier (villes et communautés durables). Les efforts comprennent la mise en œuvre de projets locaux qui donnent la priorité à la protection de l'environnement, à la gestion des déchets et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

**Participation des bénévoles et de la société civile :** Malte bénéficie de la participation active de la société civile, d'organisations non gouvernementales et de groupes de bénévoles. Ces organisations s'efforcent de sensibiliser le public, de plaider en faveur de changements politiques et de mettre en œuvre des projets locaux alignés sur les ODD.

**Initiatives en matière d'éducation et de sensibilisation du public :** par le biais de programmes nationaux et locaux, Malte sensibilise également le public aux pratiques durables et à l'importance des ODD. Les écoles, les universités et les programmes communautaires intègrent souvent l'éducation au développement durable dans leurs programmes d'études et leurs activités de sensibilisation.

**Tourisme durable et patrimoine culturel :** Malte accorde une grande importance à la préservation de son patrimoine naturel et culturel et promeut les pratiques touristiques durables, afin que la croissance du secteur du tourisme s'aligne sur le développement durable.

**Collaboration avec les initiatives de l'UE :** en tant qu'État membre de l'UE, Malte participe aux initiatives menées par l'UE en faveur du développement durable. Le Pacte vert pour l'Europe et les plans de relance de l'UE ont intégré les contributions nationales de Malte, notamment dans les domaines de l'énergie propre, de l'économie circulaire et de l'innovation verte.

L'engagement volontaire de Malte en faveur de la réalisation des ODD est le fruit d'une collaboration entre les politiques nationales, les initiatives locales (régions et conseils locaux) et la population. Il reflète une approche globale du développement durable, intégrant les dimensions environnementales, sociales et économiques à tous les niveaux de la société. Les conseils locaux, les organisations communautaires et les établissements d'enseignement contribuent de manière significative aux progrès de Malte dans la réalisation des ODD, ce qui souligne l'importance de l'action collective pour un avenir durable.

<sup>23</sup> <https://hlpf.un.org/countries/malta/voluntary-national-review-2018>

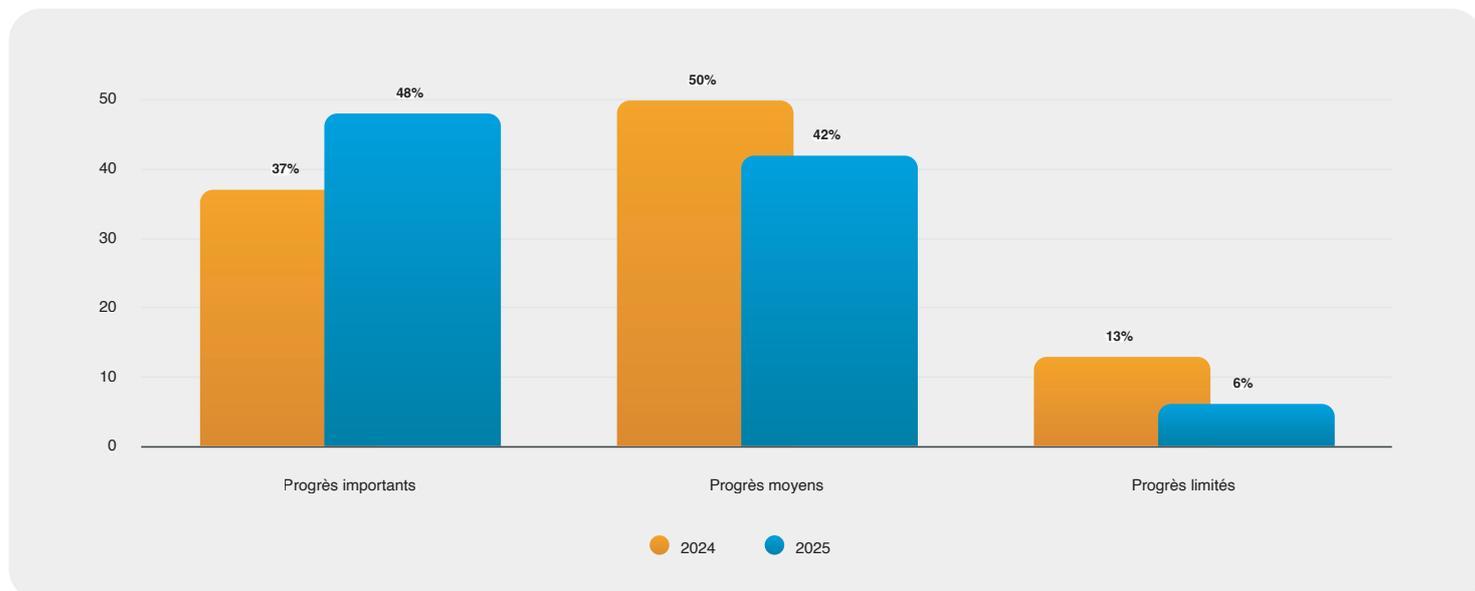
<sup>24</sup> <https://hlpf.un.org/countries/malta/voluntary-national-review-2025>



## 4. Amélioration de la sensibilisation

Le rôle des AGLR dans la sensibilisation aux ODD est fondamental. Proches à la fois des citoyens et des administrations locales, elles sont particulièrement bien placées pour combler le fossé entre les objectifs mondiaux et l'action locale. La comparaison des résultats de 2024 et 2025 ci-dessous nous aide à comprendre comment les activités de sensibilisation des AGLR contribuent aux progrès des ODD et pourquoi il est important que leur impact soit reconnu.

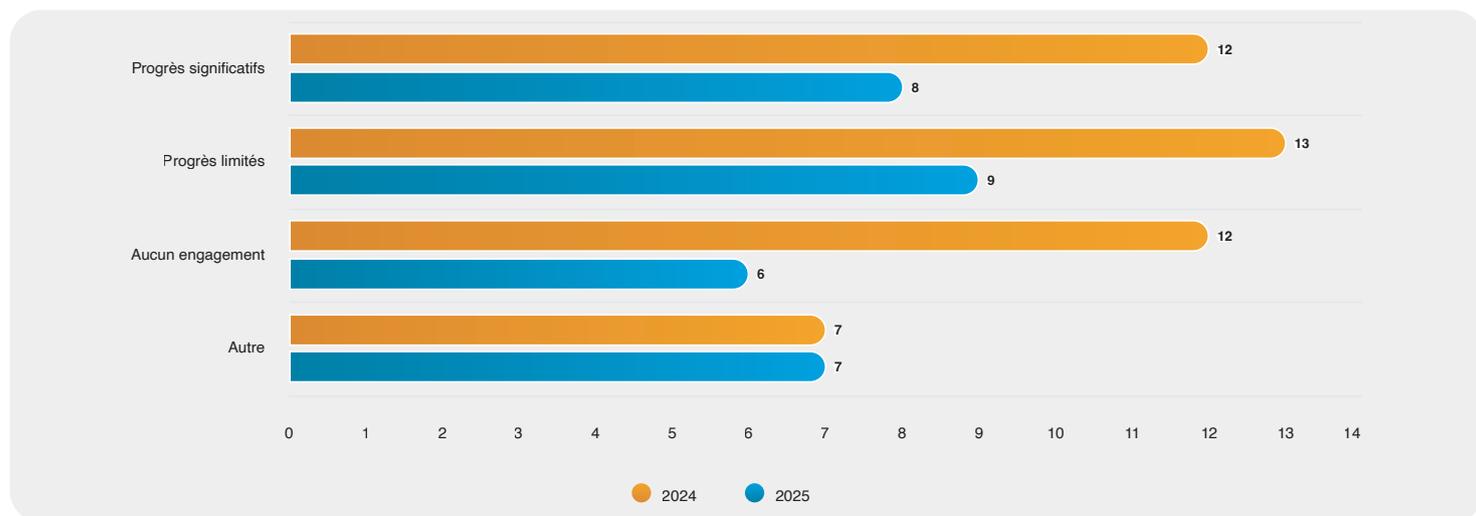
**Figure 1. Progrès dans l'élargissement de la connaissance des ODD au sein de l'organisation**



On constate une légère augmentation du nombre d'AGLR qui estiment que des progrès significatifs ont été réalisés (48 % contre 37 % l'année dernière). Il s'agit d'un résultat encourageant compte tenu du fait que, dans l'ensemble, nous sommes toujours à la traîne en matière de mise en œuvre des ODD et que chaque action compte.

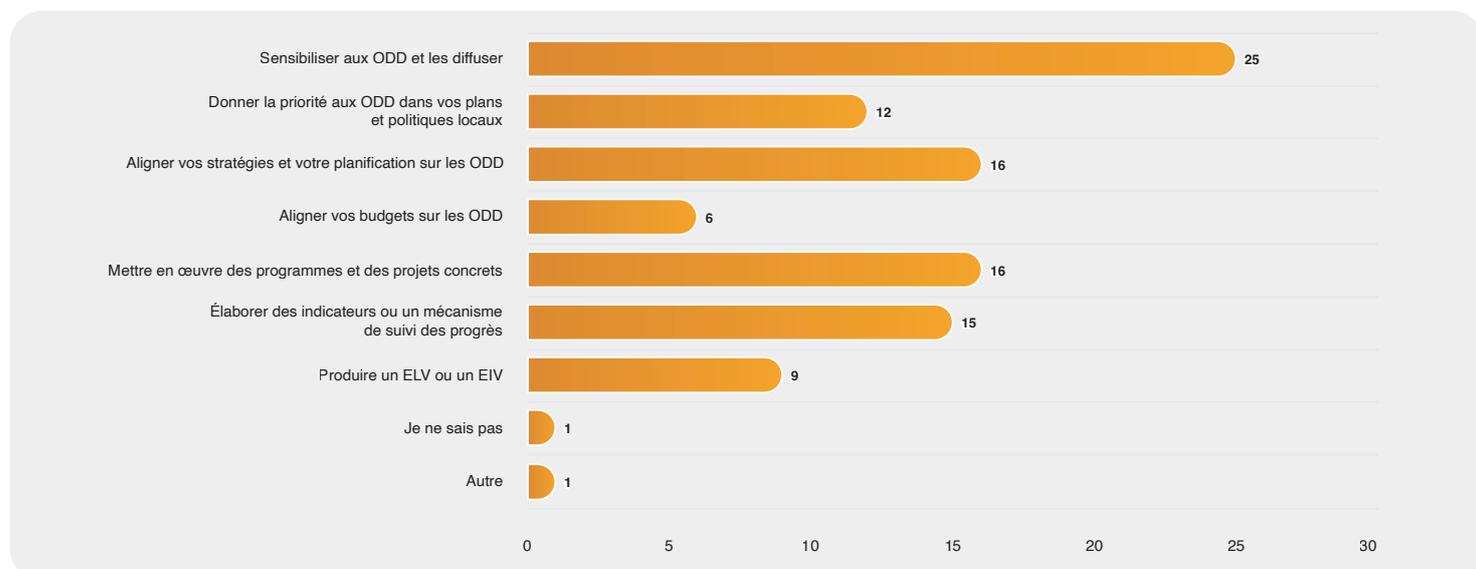
En ce qui concerne les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, seules 19 % des associations ont déclaré n'avoir pris aucun engagement en faveur des ODD cette année — une amélioration par rapport aux 26 % de l'année dernière — ce qui constitue une tendance positive, car cela signifie que davantage d'associations ont désormais mis en place des stratégies ou des plans pour 2025. Il est également encourageant de constater que 26 % des associations ont déclaré avoir réalisé des progrès considérables, avec des stratégies ou des plans d'action qui ont atteint un stade avancé, un chiffre similaire à celui de l'année dernière. En outre, 29 % ont adopté une stratégie ou un plan d'action, bien que la mise en œuvre en soit encore à ses débuts, ce qui représente une légère augmentation par rapport aux 28 % enregistrés en 2024. Dans l'ensemble, ces résultats reflètent un engagement continu en faveur de la réalisation des ODD.

**Figure 2. Engagement stratégique en faveur de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 (nombre de répondants)**



Dans de nombreux pays, en Serbie par exemple, même s'il n'existe pas de plan ni de stratégie supplémentaire exclusivement consacrée à la mise en œuvre des ODD, il existe un document stratégique global qui prévoit l'intégration des ODD. Cela signifie que toute planification doit nécessairement tenir compte de la manière dont elle contribuera à la réalisation des ODD. La Serbie travaille actuellement à l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour la période 2026-2030.

**Figure 3. Étapes concrètes vers la localisation des ODD**



Ces dernières années, les associations ont également pris des mesures actives pour promouvoir les objectifs de l'Agenda 2030 et se sont engagées dans des actions concrètes pour localiser les ODD. Leur implication couvre un large éventail d'initiatives, comme le montre la diversité des initiatives associatives décrites à la page suivante.

### Encadré 1. Progrès des stratégies ou plans des associations nationales dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030

**Allemagne :** L'**Association des villes allemandes** (DST) a publié un EIV, qui doit faire partie intégrante de l'ENV soumis au FPHN. Il a été préparé grâce à la contribution des associations municipales ou des membres. En analysant les données disponibles sur le site des ODDs en Allemagne<sup>25</sup> la DST a pu qualifier ses conclusions en termes de progrès, de statu quo ou de régression. La DST et le Difu ont coordonné la contribution municipale.

**Autriche :** Depuis 2022, l'**Association des villes et communes autrichiennes** (AACT), met à disposition de ses membres une plateforme d'échange et de connaissances sur le développement durable dans les communes<sup>26</sup> gérée et modérée par son partenaire, le KDZ (Centre de recherche sur l'administration publique). La plateforme facilite l'échange d'informations non seulement sur les ODD, mais aussi sur toute question relative à la durabilité, en s'adressant spécifiquement aux collectivités locales. Elle soutient la mise en réseau et offre des outils et des possibilités de financement.

**Belgique :** L'**Union des villes et communes de Wallonie** (UVCW) a organisé des conférences et publié des articles visant à sensibiliser les élus locaux à l'importance d'intégrer les ODD dans leurs stratégies locales. Ces initiatives ont déjà porté leurs fruits, car l'UVCW est de plus en plus contactée pour répondre à des questions et fournir des conseils sur la mise en œuvre des ODD au niveau local.

**Belgique :** L'**Association de la ville et des communes de la région de Bruxelles-Capitale** (Brulocalis) a organisé une conférence nationale sur les ODD en collaboration avec l'association wallonne et l'Association des villes et communes flamandes.

**Espagne :** Le **Fonds de coopération des autorités locales basques/Agence gouvernementale de coopération au développement du pays basque** promeut des cadres de collaboration multi-agents et multi-niveaux avec des acteurs socio-économiques basques, européens et internationaux. La communauté autonome EUSKADI a également aligné et renforcé ses cadres de collaboration avec le Secrétariat de la Coalition locale 2030 de l'ONU à Bilbao et l'OCDE, ainsi qu'avec d'autres acteurs et agences de l'UE.

**Géorgie :** L'**Association nationale des pouvoirs locaux de Géorgie** (NALAG) a participé à des projets avec des acteurs territoriaux clés, afin de créer des impacts durables dans toute la Géorgie : 1) *Empowering Local Government, Youth, and Civil Society in Child-Focused SDG Localization* (Renforcement des capacités des autorités locales, des jeunes et de la société civile dans la localisation des ODD axée sur les enfants) ; 2) *Women's Increased Leadership for Democracy in Georgia* (Renforcement du leadership des femmes pour la démocratie en Géorgie) qui mobilise l'ensemble des 64 municipalités pour promouvoir la participation des femmes à la prise de décision.

**Lettonie :** L'**Union des gouvernements locaux et régionaux de Lettonie** (LALRG) a organisé pour la première fois, en septembre dernier, une *Semaine des municipalités durables 2024*. Elle s'est inspirée de la *Semaine des municipalités durables* organisée chaque année par l'Association des villes et communes flamandes (VVSG). Les activités ont été adaptées aux municipalités lettones et axées sur les enfants et les jeunes (les jeunes ont été invités à remplir des « cartes de rêve » en indiquant leurs aspirations pour leur municipalité à l'horizon 2030).

**Malte :** La **région de Tramuntana** a participé activement au projet *Slow Streets*.<sup>27</sup> (Rues à circulation réduite). Bien que le désir d'apporter un plus grand bien-être à tous les résidents soit au cœur du projet, la communauté locale en est le moteur. L'objectif est de rendre les rues plus accueillantes et accessibles aux personnes de tout âge, par exemple en limitant le trafic de transit dans certaines rues résidentielles afin qu'elles soient davantage utilisées comme des espaces partagés.

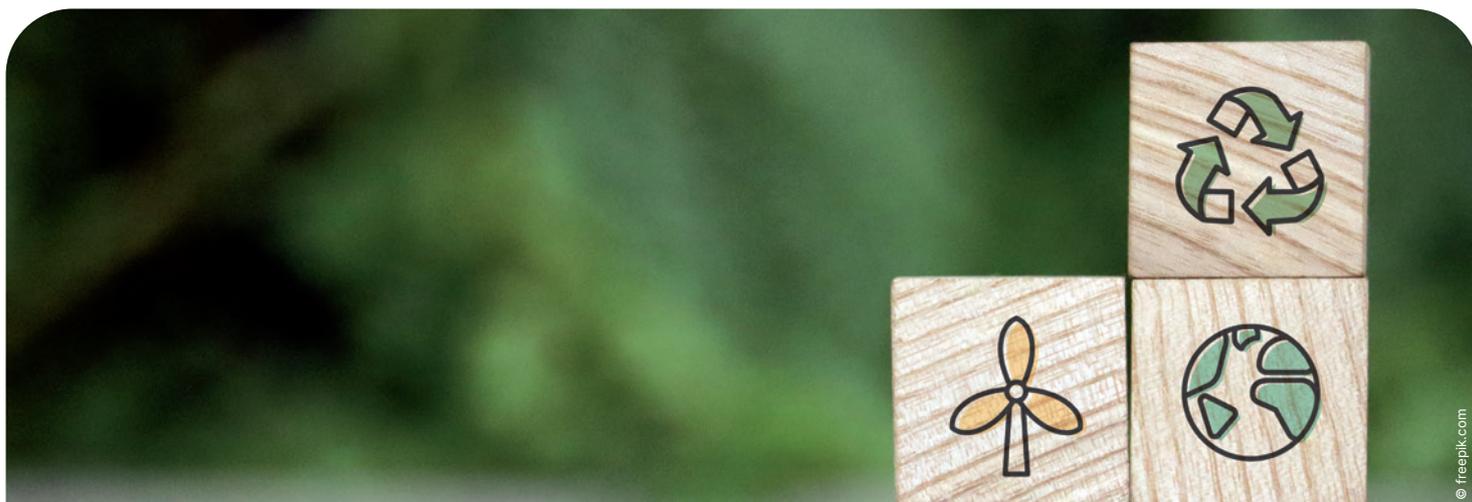
**République tchèque :** L'**Union des villes et communes de la République tchèque** (SMO ČR) a organisé des webinaires sur le logement abordable (ODD 11), les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (ODD 7), ainsi que sur la Convention des maires, l'Accès à l'énergie durable et le Plan d'action pour le climat. Elle a également organisé une Conférence sur la gestion de l'énergie et des déchets (ODD 11). Toutes ces activités visaient à approfondir les connaissances des municipalités et l'échange d'expériences entre les autorités locales. L'association a également participé aux projets SAFETY4TMF et LOCALIENCE, qui portaient sur l'adaptation au changement climatique et la résilience aux catastrophes (ODD 7).

**Royaume-Uni :** Le Conseil de l'environnement et de l'économie de la **Convention des autorités locales écossaises** (COSLA) reconnaît depuis 2023 que la réalisation des ODD d'ici 2030 dépendra des actions menées au niveau local. L'association poursuit la coopération internationale entre les autorités locales et leurs associations nationales qui œuvrent en faveur de l'Agenda 2030 et des ODD, car elle soutient leur priorité en faveur d'une transition juste vers la neutralité carbone d'ici 2045 au plus tard. En 2019, COSLA a contribué à l'ENV britannique avec un ELV.

<sup>25</sup> Site sur les ODDs en Allemagne, en anglais (<https://sdg-portal.de/de/>) et en italien (<https://sdg-portal.it/it/>)

<sup>26</sup> [digitaler.staedtebund.gv.at/net\\_sdg](https://digitaler.staedtebund.gv.at/net_sdg)

<sup>27</sup> [www.lca.org.mt/projects/slow-streets](https://www.lca.org.mt/projects/slow-streets)



© freepik.com

## 5. Implication du niveau infranational dans le processus d'élaboration des rapports

La Bulgarie, la République tchèque, l'Allemagne, la Finlande, Malte et Israël présenteront des ENV cette année. Ces six pays sont des vétérans du processus, ayant déjà présenté des rapports au FPHN. Les associations de collectivités territoriales de Bulgarie, de la République tchèque, d'Allemagne et de Malte ont répondu à notre enquête et, tel qu'indiqué ci-dessus, ont fourni des détails sur leur participation à la préparation des ENV.

En ce qui concerne le degré de leur participation à la production des ENV, on constate globalement une amélioration, puisque seulement 6 % des répondants ont déclaré avoir le même niveau d'implication qu'en 2024. En particulier, 13 % ont indiqué qu'ils étaient très impliqués, ce qui représente une augmentation par rapport à l'année dernière, où le pourcentage était nul. En outre, aucun des répondants n'a signalé de changement dans la qualité de la participation (qu'il s'agisse d'un progrès ou d'une régression), contre 2 % l'année dernière.

Dans les pays qui présentent un rapport au FPHN, les AGLR nationales ont été invitées par leurs gouvernements centraux à contribuer à l'élaboration des ENV de leur pays, bien qu'à des degrés divers et selon des modalités différentes. Cette variation reflète la diversité des contextes nationaux, des structures de gouvernance et des niveaux de décentralisation des pays concernés. Dans certains cas, les GLR ont été activement impliqués par le biais de consultations, d'ateliers et de contributions écrites. Dans d'autres, leur participation est restée limitée ou symbolique, ce qui met en évidence la nécessité de mécanismes plus institutionnalisés et plus significatifs pour la gouvernance à plusieurs niveaux dans le processus de mise en œuvre des ODD.

Le degré d'implication des acteurs infranationaux dans les interactions avec les gouvernements nationaux a légèrement augmenté :

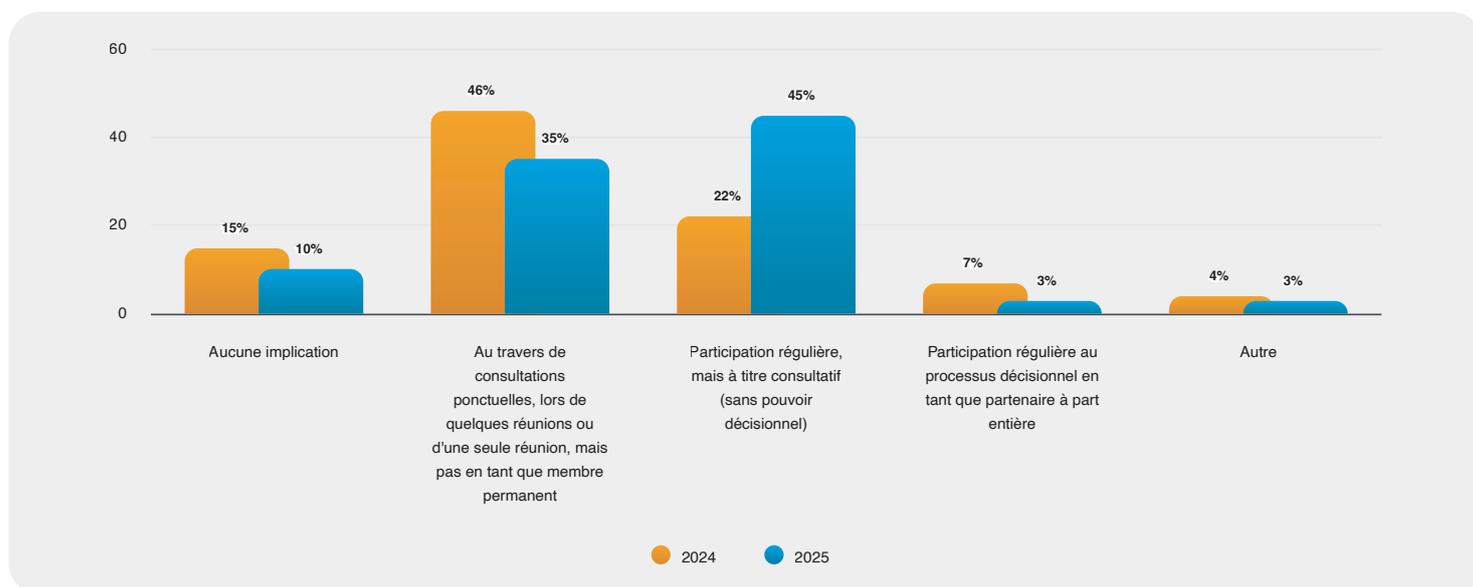
- 25 % ont joué un rôle actif (contre 9 % l'année dernière) et ont eu la possibilité de proposer leurs propres contributions, c'est-à-dire de rendre compte des efforts déployés par les GLR pour atteindre les ODD.
- 25 % ont joué un rôle très actif (contre aucun l'année dernière) auprès de l'organisme national chargé de l'établissement du rapport et contribué au processus de rédaction.
- 13 % se sont limités à répondre à des enquêtes ou à des questionnaires, ce qui représente néanmoins une baisse par rapport aux 18 % de l'année dernière. .
- Toutefois, 13 % ont déclaré avoir apporté une contribution très limitée (contre 9 % en 2024), consistant en des réunions occasionnelles qui offraient peu de possibilités d'influencer l'ENV proprement dit, et aucune contribution n'a été classée comme « moyenne » (c'est-à-dire, participation à des réunions bilatérales avec l'organisme responsable de l'établissement du rapport).

## 5. Implication du niveau infranational dans le processus d'élaboration des rapports

En ce qui concerne les mécanismes institutionnels mis en place par les gouvernements nationaux pour coordonner la mise en œuvre de l'Agenda 2030, la participation des AGLR a pris des formes différentes. Dans la plupart des pays, les gouvernements nationaux ont soit créé de nouvelles structures institutionnelles (telles que des commissions de haut niveau, des comités interministériels ou interinstitutionnels), soit renforcé celles qui existaient déjà, afin d'améliorer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des ODD. Les conseils nationaux pour le développement durable ou les institutions nationales de planification sont des exemples de ces mécanismes. Bon nombre de ces mécanismes utilisent une approche multipartite pour garantir une participation plus large.

Comparativement aux résultats de 2024, notre rapport 2025 indique que les gouvernements nationaux se sont orientés vers des mécanismes participatifs plus réguliers, tandis que le recours aux consultations ad hoc a diminué. Il s'agit là d'une amélioration significative, d'autant plus que les résultats de l'année dernière se caractérisaient par un recours plus élevé aux consultations ad hoc et un faible niveau de participation régulière.

**Figure 4. Participation des GLR/AGRL aux mécanismes de coordination nationaux pour les ODD**

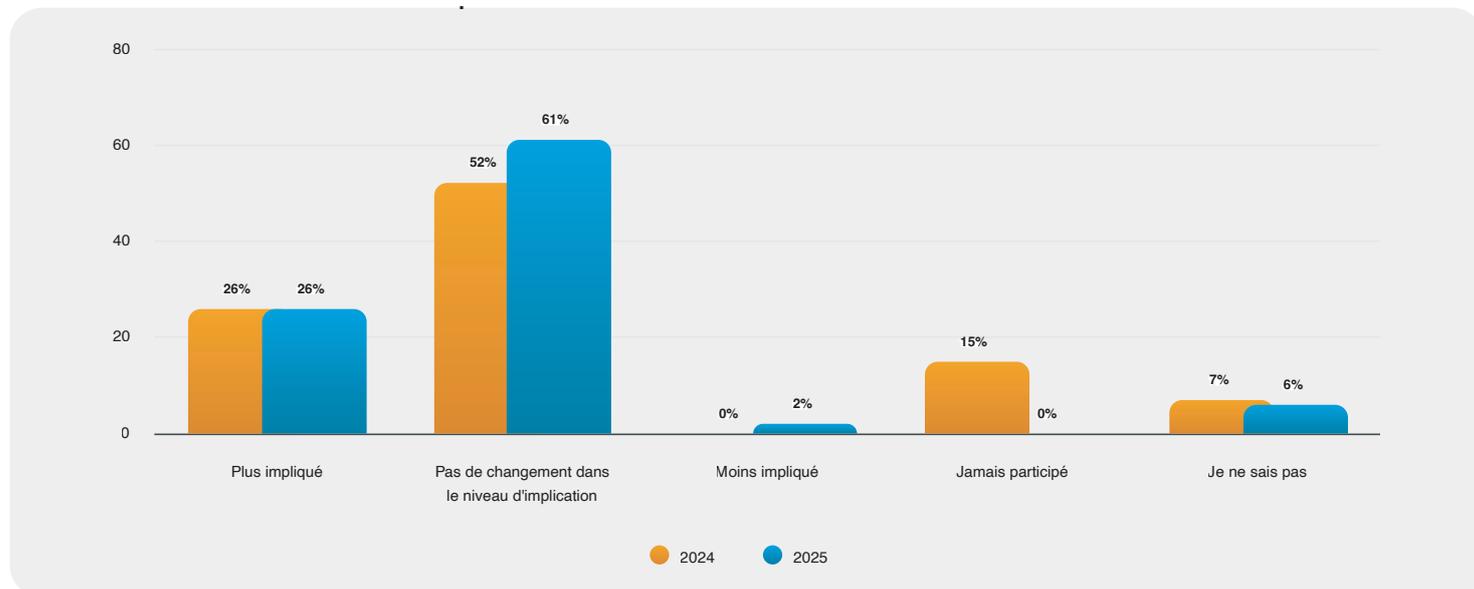


En ce qui concerne les changements dans la participation des AGLR aux mécanismes nationaux de coordination pour la mise en œuvre et le suivi des ODD, les réponses reçues reflètent diverses tendances. Une majorité — 61% des répondants — n'a constaté aucune évolution significative ou a déclaré que son niveau d'implication était resté inchangé ces dernières années. Ce chiffre représente une augmentation par rapport aux 52 % de 2024, ce qui suggère un sentiment croissant de stagnation. Dans le même temps, 26 % des personnes interrogées ont fait état d'une participation accrue, un pourcentage similaire à celui de l'année dernière.

Il est significatif qu'aucune des personnes interrogées n'ait déclaré n'avoir jamais participé à des mécanismes de coordination nationale, contre 15 % dans l'étude précédente. Cela suggère que si les AGLR ne sont pas exclues, la nature de leur participation n'évolue pas ou ne se renforce pas nécessairement.

Dans l'ensemble, ces résultats suggèrent que les AGLR se sentent néanmoins concernées par le processus de mise en œuvre des ODD. Cependant, sans une participation plus directe et plus régulière des AGLR et des GLR, les progrès resteront probablement limités, d'autant plus si l'on considère qu'environ 65 % des cibles des ODD doivent être mises en œuvre aux niveaux local et régional.

**Figure 5. Évolution de l'implication des AGLR dans les mécanismes de coordination nationaux**



**Encadré 2. Différentes formes de mécanismes de coordination pour la mise en œuvre des ODD**

**Allemagne :** L'Association des villes allemandes (DST) et ses membres ont pris part aux processus impliquant les parties prenantes et ont été invités à préparer une contribution municipale pour l'ENV allemand. Les 18 municipalités qui ont produit un ELV ont également mis en place un réseau

**Belgique :** L'Union of Cities and Municipalities of Wallonia (UVCW) a décidé en 2022 de créer un comité de pilotage réunissant les principales parties prenantes susceptibles d'aider les autorités locales à mettre en œuvre des politiques de développement durable. Aujourd'hui, ce comité comprend le service public régional, des représentants du gouvernement, des ministères, l'Union des villes et communes de Wallonie et l'organisation à but non lucratif Espace Environnement.

**Bulgarie :** L'Association nationale des municipalités de la République de Bulgarie (NAMRB) a participé à l'organisation, au niveau national, de la coordination, du suivi et compte rendu de la mise en œuvre des ODD. Elle a travaillé en tant qu'organisation partenaire dans deux groupes de travail chargés des ODD 6 et 11. Il convient de noter que, bien qu'une liste nationale d'indicateurs pour le suivi des ODD et le compte rendu des progrès accomplis ait été adoptée, les municipalités ne sont pas considérées comme une source directe d'informations et aucune information ou donnée désagrégée n'est collectée auprès d'elles.

**Espagne :** La Fédération espagnole des municipalités et provinces (FEMP) coordonne l'implication des parties prenantes à travers sa participation à la Conférence sectorielle pour l'Agenda 2030<sup>28</sup>. Suite au lancement du Réseau des gouvernements locaux pour l'Agenda 2030, des progrès ont été réalisés grâce à la coordination horizontale entre les gouvernements locaux.

**Macédoine du Nord :** En raison de sa précédente contribution au FPHN, le Réseau des associations d'autorités locales de l'Europe du Sud-Est (NALAS) a collaboré avec son membre, l'Association des communes de Roumanie (ACOR), ainsi qu'avec l'Association des municipalités de Roumanie (AMR) et CGLU, en fournissant un soutien technique pour la rédaction de l'EIV présenté par la Roumanie en 2023. En 2021, NALAS a contribué via les membres nationaux, l'Association des municipalités du Kosovo (AKM) et l'Association des collectivités locales autonomes de Macédoine du Nord (ZELS), en apportant son soutien aux activités de partage d'informations avec des entités nationales. Cette contribution faisait partie d'une action conjointe menée avec la Coopération allemande au développement (GIZ) dans le cadre du projet *Apprentissage régional pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en Europe du Sud-Est*.

28 [mpt.gob.es/portal/prensa/agenda/eventos/2021/07/20210707\\_3.html](https://mpt.gob.es/portal/prensa/agenda/eventos/2021/07/20210707_3.html)

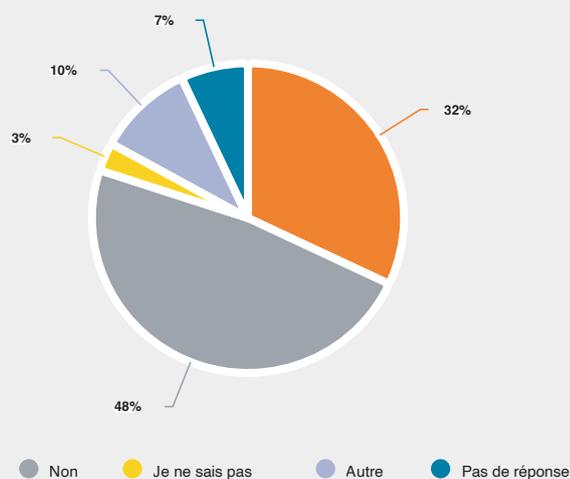
**Serbie :** La **Conférence permanente des villes et communes de Serbie** (SKGO) a pris des mesures depuis 2021 pour s'engager auprès des GLR moins développés. Des outils pédagogiques et des bonnes pratiques ont été échangés, par exemple le fonctionnement de la plateforme *SDGs for all*<sup>29</sup> (ODD pour tous) ; la coordination avec l'Office statistique concernant les indicateurs compatibles au niveau national pour les ODD<sup>30</sup> ; et le suivi du travail du Secrétariat des politiques publiques sur la cartographie du cadre de planification nationale en matière d'ODD<sup>31</sup>.

**Suède :** L'**Association suédoise des collectivités locales et des régions** (SALAR) a publié un EIV nordique avec le soutien du Conseil nordique des ministres. SALAR a été chargée par ses membres de soutenir l'intégration de la dimension de genre dans les municipalités et les régions, une stratégie qui permet d'atteindre les objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes en veillant à ce que cette perspective soit prise en compte dans toutes les activités et dans les systèmes de gestion et de gouvernance. Le gouvernement actuel souligne que l'Agenda 2030 et les trois dimensions de la durabilité doivent être intégrés dans les processus ordinaires.

## Indicateurs de suivi des progrès

Pour élaborer des stratégies et des plans futurs efficaces, il est essentiel que toutes les actions entreprises par les GLR fassent l'objet d'un suivi systématique, afin d'évaluer leurs progrès. Cela requiert la création d'indicateurs et de mécanismes appropriés pour mesurer les progrès, au niveau territorial, vers les ODD, y compris leurs buts et cibles spécifiques.

**Figure 6. Développement d'indicateurs ou de mécanismes de suivi dans l'organisation interrogée**



De nombreuses AGLR et leurs membres ont déjà mis au point de tels outils d'évaluation, ce qui représente une tendance à la hausse par rapport aux résultats de l'année dernière et une évolution positive. Il est toutefois important de noter qu'un peu moins de la moitié des personnes interrogées n'ont pas encore mis en place de tels outils, ce qui témoigne des lacunes importantes qui subsistent en matière de capacités de suivi.

Les exemples ci-dessous présentent des systèmes qui ont été mis en place pour suivre les indicateurs alignés sur les ODD. Il s'agit notamment de cas qui ont donné la priorité à des indicateurs spécifiques, ainsi que d'exemples d'approches innovantes introduites pour améliorer le suivi et l'évaluation

29 [sdgs4all.rs/en/about-the-platform](https://sdgs4all.rs/en/about-the-platform)

30 [sdg.indikator.rs/en-US](https://sdg.indikator.rs/en-US)

31 [rsjp.gov.rs/sr/dokumenti-kategorija/analize](https://rsjp.gov.rs/sr/dokumenti-kategorija/analize)

### Encadré 3. Mécanismes de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

**Allemagne :** L'**Association des villes allemandes** (DST), a mis en place un projet sur les indicateurs des ODD pour les municipalités<sup>32</sup>. Son objectif est d'identifier des indicateurs pour la mise en œuvre des ODD au niveau municipal en Allemagne, ainsi que de sélectionner des indicateurs pour les sous-cibles et les cibles partielles des ODD qui sont également pertinentes à ce niveau. Les données sont disponibles pour toutes les villes et municipalités de plus de 5 000 habitants et pour tous les comtés.

**Belgique :** L'**Association des villes et communes flamandes** (VVSG) travaille au suivi des ODD depuis 2018, avec 200 indicateurs ODD pour chaque sous-cible pertinente. Ces indicateurs ont été tirés d'ensembles de données disponibles au niveau central (par exemple, le moniteur municipal du gouvernement flamand et la plateforme de données Provinces in Numbers). Dans le cadre de l'EIV, la VVSG et les gouvernements locaux ont continué à enrichir la base de données du moniteur des ODD, qui a également été utilisée comme point de départ pour l'analyse de l'EIV.

**Espagne :** Le **Fonds majorquin de solidarité et coopération** (FMSC) a élaboré un manuel complet d'indicateurs conçus pour évaluer et guider les projets de coopération, garantissant ainsi leur alignement sur les ODD<sup>33</sup>. Cet outil permet un suivi et une évaluation cohérents des initiatives, favorisant ainsi la transparence et la mesure de l'impact. Il comprend un tableau d'indicateurs classés par thème et un indicateur transversal pour le volet sur la bonne gouvernance<sup>34</sup> conçus pour guider les utilisateurs.

**Espagne :** Le **Conseil provincial de Barcelone** (DIBA) participe activement au projet VISOR2030, qui élabore des indicateurs pour mesurer les progrès en matière de développement durable. Il s'agit d'une plateforme virtuelle qui contient un système d'indicateurs d'ODD basés sur les réalités sociales, économiques et environnementales des municipalités de la province de Barcelone. La version 2.0 de VISOR2030, présentée en 2025, comporte des Indicateurs plus nombreux et d'une qualité améliorée.

**Malte :** L'**Association des Conseils Locaux de Malte** (ACL) a mis en place un système de consultation et de suivi régulier avec les conseils locaux, afin d'améliorer la communication, la transparence et l'efficacité de la gouvernance locale.

**Macédoine du Nord :** Le **Réseau des associations d'autorités locales de l'Europe du Sud-Est** (NALAS) utilise ce que l'on peut appeler un système de suivi partiel (il utilise comme points de référence des données sur l'économie circulaire et la gestion de l'eau provenant de l'Observatoire NALAS<sup>35</sup> et du Réseau régional de développement des capacités (RCDN)) pour les services d'assainissement de l'eau<sup>36</sup>. Le RCDN met en relation les collectivités locales, les services publics de l'eau et leurs associations d'Europe du Sud-Est, afin qu'ils puissent travailler conjointement au renforcement des capacités dans le secteur de l'eau et des services d'assainissement. Le système de suivi s'appuie également sur des échanges et sur un dialogue régulier avec les membres du Groupe de travail sur la Gestion des déchets solides et de l'eau (qui comprend tous les membres de NALAS) et le Groupe de travail du programme RCDN (Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Kosovo, Macédoine du Nord, Albanie, Serbie). Des données pertinentes sur la gestion de l'eau et des déchets sont disponibles sur le site de l'Observatoire NALAS, qui donne accès à des indicateurs et à des informations actualisés, précis, fiables et comparables, ainsi que sur le site du RCDN pour les services de l'eau et de l'assainissement.

**Portugal :** L'**Association nationale des municipalités portugaises** (ANMP) a entrepris un projet conjoint de R&D avec *Statistics Norway* portant sur l'élaboration de modèles de mesure visant à soutenir le suivi local et régional. En collaboration avec le réseau local et régional des ODD, elle a identifié un ensemble d'indicateurs pertinents pour les GLR leur permettant de suivre leurs progrès en matière d'ODD. Certains sont des indicateurs nationaux, tandis que d'autres font partie de l'ensemble des indicateurs de l'UE.

**Royaume-Uni :** La **w** (COSLA) suit le Cadre national en Écosse, qui vise à créer un pays plus prospère et à accroître le bien-être des personnes vivant en Écosse. Il définit les résultats nationaux qui décrivent l'Écosse qu'il souhaite créer et utilise également des indicateurs nationaux (économiques, sociaux et environnementaux) pour mesurer le bien-être national.

<sup>32</sup> <https://sdg-portal.de/de/>

<sup>33</sup> [fonsmallorqui.org/ca/convocatoria/cooperacio](https://fonsmallorqui.org/ca/convocatoria/cooperacio)

<sup>34</sup> [admin.fonsmallorqui.org/uploads/media\\_manager/archives/guia-indicadores-castell-23\\_XQU8.pdf](https://admin.fonsmallorqui.org/uploads/media_manager/archives/guia-indicadores-castell-23_XQU8.pdf)

<sup>35</sup> [nalas-observatory.eu](https://nalas-observatory.eu)

<sup>36</sup> [rcdnsee.net](https://rcdnsee.net)



## 6. Des pratiques inspirantes en matière d'ODD sous examen lors du FPHN 2025

Cette section présentera des exemples illustrant les pratiques inspirantes mises en œuvre par les Associations de gouvernements locaux et régionaux (AGLR) membres concernant les Objectifs de développement durable (ODD) à l'examen lors du Forum politique de haut niveau (FPHN) 2025, en mettant particulièrement l'accent sur leurs dimensions territoriale et urbaine :

- 

**ODD 3.** Garantir une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.
- 

**ODD 5.** Parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles.
- 

**ODD 8.** Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
- 

**ODD 14.** Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable.
- 

**ODD 17.** Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.

### ODD 3 Garantir une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tout âge

La garantie d'une bonne santé et du bien-être (ODD 3) est essentielle pour tous, où que l'on vive dans le monde. L'Europe a pris conscience de ses propres vulnérabilités à cet égard pendant la pandémie de COVID-19 et elle est confrontée à des défis spécifiques liés au vieillissement et au dépeuplement, un phénomène ce dernier particulièrement accentué dans les zones rurales.

En Europe, les mesures visant à atteindre l'ODD 3 peuvent se concentrer sur la mise en place de systèmes de santé inclusifs, l'amélioration de la santé reproductive, maternelle et infantile, l'élimination des grandes épidémies de maladies transmissibles, la lutte contre les troubles mentaux, la réduction des facteurs de risque comportementaux et environnementaux pour la santé et la préservation de la résilience du système de soins de santé.

Les soins de santé constituent un service public essentiel et relèvent souvent de la prérogative des gouvernements centraux, étant donné leur rôle dans la garantie d'une prestation efficace et équitable des services de santé sur l'ensemble du territoire. Néanmoins, les collectivités locales et régionales possèdent des compétences pertinentes en matière de santé publique. Le rapport CCRE TERRI *Gouvernance territoriale, pouvoirs et Réformes en Europe*<sup>37</sup> s'est concentré sur les systèmes de soins de santé locaux dans son édition 2021. Cette analyse a montré que les collectivités territoriales exercent des pouvoirs et des responsabilités significatifs en termes de planification et de mise en œuvre de diverses fonctions liées aux soins de santé. Outre les tâches liées à la santé, les collectivités territoriales sont également chargées de fournir des services de protection sociale, des services généraux de promotion de la santé et de prévention, des soins infirmiers, des soins aux personnes âgées et des maisons de retraite ; elles gèrent également la planification et la mise en œuvre des services de santé scolaire, ainsi que de soins primaires et de soins de santé pour les jeunes.

La cohésion territoriale reste une priorité fondamentale en Europe, notamment la réduction des inégalités économiques, sociales et territoriales, tant entre les pays qu'à l'intérieur de ceux-ci. Cependant, la voie vers la réalisation des ODD peut emprunter des chemins différents en fonction des caractéristiques spécifiques de chaque territoire, y compris les zones rurales, les zones isolées, périurbaines et urbaines.

La figure ci-dessous montre le niveau de progrès atteint vers la réalisation de l'ODD 3, — « Garantir une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge » — dans les pays ayant répondu à l'enquête, ventilés par type de territoire. L'échelle va de 1 à 5, où 1 indique des progrès très lents et 5 des progrès très rapides.

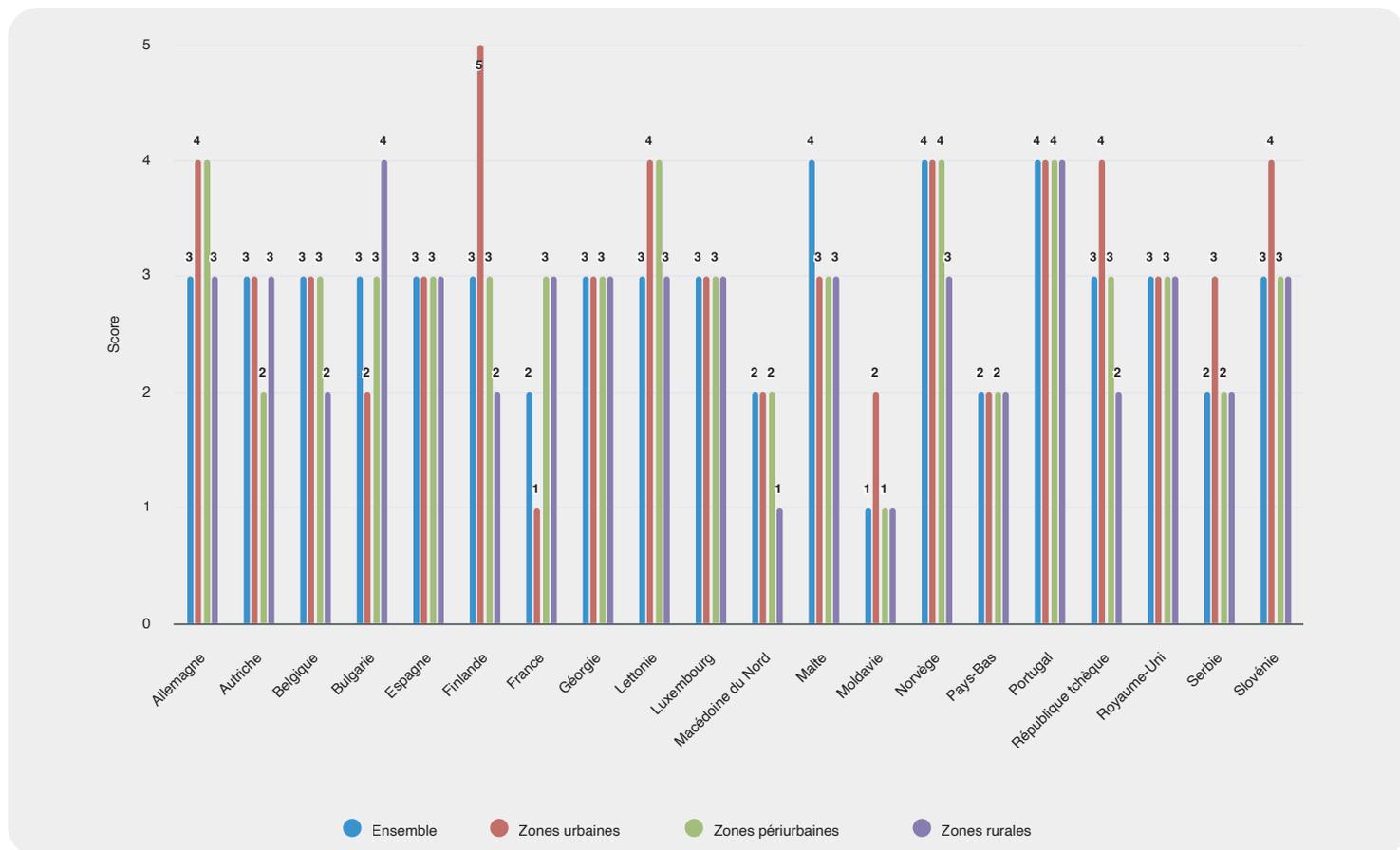
Dans l'ensemble, la plupart des pays européens montrent des résultats encourageants en matière de promotion de la santé et du bien-être, ce qui suggère que des efforts considérables ont été déployés pour faire progresser l'ODD 3

Toutefois, si l'on examine de plus près les résultats par type de territoire, des différences importantes apparaissent. Les zones urbaines ont tendance à obtenir des scores systématiquement plus élevés que les zones périurbaines et rurales en particulier. Cela montre que les personnes vivant en dehors des grandes villes peuvent encore rencontrer des obstacles pour accéder au même niveau de services, d'infrastructures et de perspectives en matière de soins de santé. Des pays comme l'Autriche, la Belgique et les Pays-Bas parviennent à réduire ces écarts au minimum ; ailleurs, en revanche, les communautés rurales et périurbaines sont clairement à la traîne.

Il ne suffit pas d'améliorer les moyennes nationales si les inégalités entre les régions persistent. Pour garantir véritablement la santé et le bien-être de tous, il faut s'attaquer à ces écarts et veiller à ce que les zones rurales et moins connectées soient dûment prises en compte dans les efforts nationaux en matière de santé et de développement.

<sup>37</sup> [terri.cemr.eu/fr/](http://terri.cemr.eu/fr/)

Figure 7. Progrès au niveau des pays concernant l'ODD 3 (bonne santé et bien-être), différenciés par type de territoire



#### Encadré 4. Actions entreprises par les associations de GLR concernant l'ODD 3

**Autriche :** L'Association des villes et communes autrichiennes (AACT) soutient le projet *Digital Transformation of Local Governments in South-East Europe* qui bénéficie également du soutien du KDZ (Centre de recherche sur l'administration publique) dans le cadre du programme *Building Administrative Capacity in the Danube Region and the Western Balkans*. (Renforcement des capacités administratives dans la région du Danube et les Balkans occidentaux). Le projet est financé par l'Agence autrichienne de développement (ADA) et est mis en œuvre par NALAS en tant que partenaire régional. Parmi les résultats du projet figure la mise en œuvre réussie du projet pilote *Innovative Remote Digital Elderly Care* (Soins numériques innovants à distance pour les personnes âgées) (Delchevo, Macédoine du Nord), qui établit un pont entre les zones urbaines et rurales et favorise l'inclusion des populations vulnérables<sup>38</sup>.

**Belgique :** L'Association des villes et communes flamandes (VVSG) assure le suivi des multiples « quartiers solidaires » qui existent en Flandre et à Bruxelles. Leurs objectifs principaux sont : créer un espace propice aux relations entre les citoyens du quartier, réduire les barrières entre les soins formels et informels et stimuler la coopération entre les secteurs. Un exemple est le Kop of Kessel-Lo dans la ville de Louvain, où l'on trouve un large éventail d'organisations de santé et d'aide sociale ainsi que des clubs sportifs et des clubs de jeunes.

**Espagne :** Le Conseil provincial de Barcelone (DIBA) participe au projet *Vies Blaves Barcelona*<sup>39</sup> qui vise à fournir un accès universel à des espaces publics sûrs, verts, inclusifs et durables. Il est mis en œuvre dans la zone entourant les trois rivières : Llobregat, Anoia et Cardene. Le projet a été présenté en 2024 et une ordonnance-cadre<sup>40</sup> a été élaborée pour les conseils municipaux qui adhèrent au projet. Une campagne de sensibilisation est en préparation pour l'été 2025.

38 [www.youtube.com/watch?v=lkMSv6BjMnA&t=13s](https://www.youtube.com/watch?v=lkMSv6BjMnA&t=13s)

39 [www.diba.cat/es/web/vies-blaves-bcn](https://www.diba.cat/es/web/vies-blaves-bcn)

40 [bop.diba.cat/anunci/3279460/aprovacio-definitiva-de-la-modificacio-de-l-ordenanca-reguladora-de-l-us-de-les-vies-i-els-espais-publics-per-a-l-establiment-de-la-prohibicio-de-consumir-tabac-i-d-utilitzar-altres-dispositius-d-alliberament-de-nicotina-a-les-platges-de-barcelona-ajuntament-de-barcelona](https://bop.diba.cat/anunci/3279460/aprovacio-definitiva-de-la-modificacio-de-l-ordenanca-reguladora-de-l-us-de-les-vies-i-els-espais-publics-per-a-l-establiment-de-la-prohibicio-de-consumir-tabac-i-d-utilitzar-altres-dispositius-d-alliberament-de-nicotina-a-les-platges-de-barcelona-ajuntament-de-barcelona)

**Portugal** : L'**Association nationale des municipalités portugaises** (ANMP) négocie actuellement avec le gouvernement portugais des accords institutionnels et des processus de décentralisation qui touchent de nombreux domaines alignés sur les ODD, convaincue que la décentralisation, qui repose sur le principe de subsidiarité, aidera à une mise en œuvre plus rapide et plus efficace des ODD au niveau local. Cela comprend, entre autres, le transfert de compétences liées à la santé (ODD 3, ODD 17) et aux politiques sociales (ODD 5, ODD 17).

**Serbie** : La **Conférence permanente des villes et communes de Serbie** (SKGO) a participé activement au projet financé par l'UE *L'UE pour le système de santé de la Serbie*, mis en œuvre par le Ministère de la santé, en collaboration avec l'OMS et le PNUD. Parmi les actions récentes, on peut citer la publication par la SKGO d'un appel à soutien visant à identifier 100 villes et municipalités susceptibles de contribuer à l'élaboration de plans de préparation et d'intervention<sup>41</sup>. Un soutien supplémentaire sera apporté dans le courant de l'année, conformément à la méthodologie adaptée de l'OMS.

**Suède** : L'**Association suédoise des collectivités locales et des régions** (SALAR) suivi le Plan d'action 2018-2020 du gouvernement pour l'Agenda 2030, qui comprend la production d'indicateurs pour l'Agenda 2030 susceptibles de soutenir le travail effectué dans les municipalités et les régions. Le Conseil pour la Promotion des analyses municipales a été chargé de diriger ce travail, auquel ont participé *Statistics Suède*, la Délégation pour l'Agenda 2030 et plusieurs municipalités et régions. Les Indicateurs générés ont été présentés en mars 2019 et révisés en 2023. Les indicateurs ODD sélectionnés pour les municipalités et les régions sont au nombre d'environ 50.

**Royaume-Uni** : Le transfert des fonctions de santé publique du Service national de santé britannique aux autorités locales en 2013 a constitué un changement majeur et un catalyseur pour l'implication des autorités locales dans la santé publique. L'**Association des gouvernements locaux** (LGA) travaille aux côtés de ses partenaires engagés, convaincue que les partenariats et l'engagement inclusifs sont la clé de la santé et du bien-être pour tous.

## ODD 5 Parvenir à l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles

La récente étude du CCRE *Les femmes en politique : tendances locales et européennes 2024*<sup>42</sup> a révélé que 41 % des femmes en politique subissent des violences psychologiques avec des attaques contre leur vie privée, leur apparence ou leur statut. La violence en ligne est une menace de plus en plus courante, les élues déclarant avoir été victimes de doxxing, de cyberharcèlement et de discours haineux en ligne, qui dégénèrent souvent en violence hors ligne. Cette situation est particulièrement préoccupante pour les jeunes femmes, puisque 67 % des femmes de moins de 24 ans ayant été victimes de violences font état d'expériences de cyberviolence. Ces attaques ont souvent pour effet corollaire de discréditer la voix des femmes, de les écarter de la vie politique et d'empêcher les générations futures de prendre le relais.

L'égalité des sexes ne peut être atteinte sans une action à l'échelle locale et régionale, car c'est là que les politiques deviennent tangibles et ont un impact direct sur la vie quotidienne des personnes. C'est pourquoi elles doivent être fondées sur les besoins et les réalités de tous les membres de la communauté. Localiser l'ODD 5 signifie s'assurer que chaque femme et chaque fille bénéficie de politiques, de services et d'un leadership qui tiennent compte de la dimension de genre. Un leadership féministe intersectionnel<sup>43</sup> à tous les niveaux est essentiel si nous voulons maintenir l'élan de Beijing+30, qui a été lancé il y a 30 ans mais qui doit se poursuivre au-delà des deux semaines de projecteurs sur la scène internationale pour que l'Agenda 2030 se réalise.

Nous devons également réapprendre aux jeunes générations l'importance de la Déclaration de Beijing pourquoi elle a été élaborée et pourquoi elle demeure essentielle pour leur avenir. Dans le même temps, il convient de prendre en considération les différences générationnelles dans la perception des expériences qui les attendent à l'avenir. En outre, les engagements pris à Beijing doivent se traduire en actions locales : le *Programme d'action de Beijing* établit une feuille de route,, mais bon nombre de ses engagements n'ont toujours pas été respectés, notamment :

- La participation des femmes à la vie politique et la nécessité urgente de mettre fin à la violence à l'égard des femmes.
- L'intégration de la dimension de genre dans la gouvernance et la prise de décision au niveau local.

<sup>41</sup> [www.skgo.org/konkursi/detaljno/382/javni-poziv-za-podrsku-100-gradova-opstina-i-gradskih-opstina-u-izradi-planova-spremnosti-i-odgovora-na-javnozdravstvene-rizike-u-kriznim-i-vanrednim-situacijama](http://www.skgo.org/konkursi/detaljno/382/javni-poziv-za-podrsku-100-gradova-opstina-i-gradskih-opstina-u-izradi-planova-spremnosti-i-odgovora-na-javnozdravstvene-rizike-u-kriznim-i-vanrednim-situacijama)

<sup>42</sup> <https://ccre-cemr.org/wp-content/uploads/2024/11/Women-in-Politics-Study-2024-FR.pdf>

<sup>43</sup> [https://ccre-cemr.org/wp-content/uploads/2024/04/CEMR\\_Intersectionality\\_EN.pdf](https://ccre-cemr.org/wp-content/uploads/2024/04/CEMR_Intersectionality_EN.pdf)

Vous trouverez ci-dessous une série d'initiatives que les municipalités membres ont mises en œuvre pour prévenir et traiter la violence sexiste, y compris le harcèlement dans les espaces publics, le harcèlement sur le lieu de travail et la violence en ligne.

### Encadré 5. Actions des associations de GLR relatives à l'ODD 5

**Autriche :** L'**Association des villes et communes autrichiennes (AACT)** suit la campagne *Stop! Stand by Me!* qui invite les habitants de Vienne à soutenir les victimes d'insultes, de harcèlement ou d'agressions physiques. Des affiches contenant des conseils concrets et des vidéos informatives visent à maximiser la capacité des citoyens à prendre des mesures sûres et courageuses sans se mettre en danger<sup>44</sup>.

**Belgique :** L'**Association de la ville et des municipalités de la région de Bruxelles-Capitale (Brulocalis)** a élaboré une politique interne en matière de genre visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de son organisation. Elle fait preuve ainsi d'un engagement fort en faveur de l'égalité, non seulement par le biais de recommandations politiques aux municipalités, mais aussi au sein de sa propre culture organisationnelle.

**Espagne :** Le **Fonds majorquin de solidarité et coopération (FMSC)** a mis en place le programme *Les Elegides* afin de renforcer et d'améliorer la visibilité des femmes au sein des gouvernements locaux. À juste titre, 56 femmes élues de Majorque ont participé à la signature de la déclaration d'engagement des municipalités de Majorque à soutenir les femmes élues locales du monde entier qui souhaitent entrer en politique dans de meilleures conditions. Ce projet a reçu le 2e prix des PLATFORMA Awards 2025<sup>45</sup>.

**Estonie :** L'**Association des villes et municipalités estoniennes (AECM)** s'est engagée à prévenir le harcèlement sur le lieu de travail. Plusieurs municipalités ont élaboré des documents d'orientation pour les institutions et organisations locales, afin de prévenir le harcèlement fondé sur le sexe sur le lieu de travail. D'autres grandes municipalités (Tallinn, Tartu) ont organisé des sessions de formation pour leurs employés sur l'égalité des sexes et la prévention du harcèlement, ce qui a contribué à créer un environnement de travail plus sûr.

**France :** **Cités Unies France (CUF)** travaille avec le gouvernement français à la promotion de la politique française de diplomatie féministe. Cette action s'articule principalement autour de la coopération décentralisée, à la fois en soutenant des projets de coopération visant à atteindre l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes et en apportant une expertise efficace dans ce domaine aux élus et aux services engagés dans la coopération décentralisée. Elle s'appuie également sur le partage des bonnes pratiques, afin que les compétences et les ressources de CUF soient dûment mobilisées dans les projets.

**Malte :** L'**Association des conseils locaux de Malte (LCA)** a présenté au gouvernement plusieurs propositions qui, si elles sont mises en œuvre correctement, devraient encourager davantage de femmes à participer à la vie politique locale. L'association travaille en étroite collaboration avec le gouvernement pour mettre en œuvre cette politique aux niveaux local et régional<sup>46</sup>.

**Serbie :** La **Conférence permanente des villes et communes de Serbie (SKGO)** respecte pleinement la législation nationale étendue de la Serbie, telle que la loi sur le système budgétaire en matière d'égalité des sexes. Les collectivités territoriales sont également censées mettre en œuvre des politiques d'égalité des chances qui se traduisent par une participation égale des hommes et des femmes à toutes les phases de la prise de décision (par exemple, des mesures de soutien à l'entrepreneuriat féminin et à l'établissement de budgets sensible au genre)<sup>47</sup>.

**Suède :** L'**Association suédoise des collectivités locales et des régions (SALAR)** a adopté un programme d'égalité des sexes en neuf points dans le cadre de la politique de l'employeur afin d'accroître l'égalité des sexes dans les municipalités et les régions. Ce programme porte sur les heures de travail, le congé parental, l'environnement de travail, le harcèlement, la victimisation, la violence fondée sur le sexe sur le lieu de travail, les choix de carrière et bien d'autres sujets encore.

**Royaume-Uni :** La **Convention des autorités locales écossaises (COSLA)** travaille en partenariat avec le gouvernement écossais pour prévenir et éliminer toutes les formes de violence contre les femmes et les filles dans les communautés écossaises. COSLA reconnaît pleinement la nécessité d'un leadership collectif, d'une coopération entre les partenaires stratégiques nationaux et locaux, ainsi que les organisations spécialisées, afin d'initier les changements systémiques nécessaires pour protéger les droits humains des femmes et des filles au sein des communautés écossaises. Equally Safe est la stratégie nationale visant à prévenir et à traiter toutes les formes de violence à l'égard des femmes.

44 [www.wien.gv.at/menschen/frauen/stichwort/gewalt/zivilcourage](http://www.wien.gv.at/menschen/frauen/stichwort/gewalt/zivilcourage)

45 [platforma-dev.eu/empowering-women-in-local-politics-the-impact-of-les-elegides-in-bolivia](http://platforma-dev.eu/empowering-women-in-local-politics-the-impact-of-les-elegides-in-bolivia)

46 [publicservices.gov.mt/en/people/Documents/People-Resourcing-Compliance/PeopleRelations/PoliciesAndGuidelines/EqualityPolicy.pdf](http://publicservices.gov.mt/en/people/Documents/People-Resourcing-Compliance/PeopleRelations/PoliciesAndGuidelines/EqualityPolicy.pdf)

47 [skgo.org/konkursi/detaljno/366/javni-poziv-za-dodelu-paketa-podrske-lokalnim-samoupravama-za-unapredjenje-gradjanskog-ucesca-i-transparentnosti-na-lokalnom-nivou](http://skgo.org/konkursi/detaljno/366/javni-poziv-za-dodelu-paketa-podrske-lokalnim-samoupravama-za-unapredjenje-gradjanskog-ucesca-i-transparentnosti-na-lokalnom-nivou)

## ODD 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

### Compétences et emplois

De nombreuses discussions sont en cours sur l'importance des compétences, sur le développement des compétences dans le cadre de la transition verte et numérique et, en particulier, sur l'adéquation entre les capacités de la main-d'œuvre et les demandes émergentes du marché. Les GLR jouent un rôle clé dans ce processus, malgré leurs difficultés constantes liées à la pénurie de personnel et de compétences, surtout dans les régions rurales et les petites collectivités, qui menacent leur capacité à fournir de manière efficace des services publics essentiels à leurs citoyens. Plusieurs initiatives sont actuellement menées au niveau européen dans ce domaine, telles que *Union des compétences* qui vise à améliorer l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie des personnes afin de renforcer la compétitivité de l'Europe.

Nous présentons ci-dessous une série de bonnes pratiques inspirantes mises en œuvre par les associations membres du CCRE, qui illustrent différentes manières de soutenir la création d'emplois adaptés (en particulier pour les jeunes), de promouvoir le développement des compétences, y compris le renforcement des compétences et la reconversion professionnelle (pour les jeunes et les salariés actuels) pendant la transition écologique et numérique, afin de garantir l'adéquation avec un marché du travail en pleine évolution.

#### Encadré 6. Actions des associations de GLR relatives à l'ODD 8

**Belgique :** En 2004, L'**Association des villes et communes flamandes** (VVSG) ( a organisé un stage intensif sur la politique de réintégration, afin de soutenir les gouvernements locaux. Dix collectivités locales ont travaillé avec des experts à l'élaboration de leur politique de réintégration pour les employés ayant été absents pendant une longue période. Le stage axé sur le développement d'une vision en matière de réintégration comprenait un cadre et un plan d'action, ainsi que des sessions de formation et d'information pour les superviseurs.

**Espagne :** Le **Fonds de coopération des autorités locales basques/Agence gouvernementale de coopération au développement du Pays basque/Pays basque** a participé à l'attribution du *Prix Ignacio Ellacuría 2024 pour la coopération au développement*. Ce prix, soutenu et promu par le gouvernement basque, a été décerné à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). L'UNRWA Jordanie a conclu un accord avec le gouvernement basque en vue de renforcer la formation professionnelle offerte aux réfugiés palestiniens. Ces dernières années, l'UNRWA a également reçu des fonds du gouvernement basque pour répondre à la crise humanitaire à Gaza, renforcer l'autonomisation des femmes réfugiées palestiniennes au Liban et couvrir les besoins de base des réfugiés en Syrie.

**Géorgie :** Le travail de l'**Association nationale des pouvoirs locaux de Géorgie** (NALAG) e vise pas directement l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), mais nombre de ses projets ont eu un impact indirect significatif sur la localisation de la croissance économique et la création d'opportunités de travail décent. Par exemple le projet *Renforcement des capacités des autorités locales, des jeunes et de la société civile dans la localisation des ODD focalisée sur les enfants en Géorgie*. Ce projet, mis en œuvre en coopération avec l'UNICEF et financé par le Fonds pour le développement durable, vise à sensibiliser aux ODD et à promouvoir leur localisation.

**Luxembourg :** Le **Syndicat des villes et communes luxembourgeoises** (SYVICOL) participe au programme *Jeunesse & Travail – Génération future* lancé en 2023, qui offre aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une formation la possibilité de collaborer avec des entreprises engagées dans des projets durables. Chaque projet, de six semaines, permet aux participants de développer des compétences personnelles et professionnelles en acquérant une expérience pratique du monde du travail. Ce programme vise à faciliter l'accès des jeunes à l'emploi, à l'apprentissage et à la formation continue.<sup>48</sup>

48 digitalskills.lu

**NALAS : Le Réseau des associations d'autorités locales de l'Europe du Sud-Est (NALAS)** a mené une enquête comparative intitulée *Empowering Progress with Digital Transition in the Western Balkans and Moldova Local Governments* (Favoriser le progrès grâce à la transition numérique dans les administrations locales des Balkans occidentaux et de Moldavie), visant à mettre en évidence les progrès et le potentiel de transformation de la numérisation au niveau local dans les Balkans occidentaux et en Moldavie. Le rapport fournit un exemple de progrès inspirant, illustrant comment diverses parties prenantes peuvent unir leurs forces pour créer des villes intelligentes et fournir des services améliorés centrés sur les citoyens<sup>49</sup>.

**Norvège : L'Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux (KS)** coordonne des programmes visant à soutenir les efforts des GLR pour intégrer les jeunes et les groupes marginalisés dans le marché du travail. La KS participe activement à la promotion d'un travail décent et du développement des compétences en Norvège. Parmi ses principales initiatives figurent des programmes de formation axés sur les aptitudes et les compétences des employés municipaux, des partenariats avec des établissements d'enseignement, des agences gouvernementales et des organisations du secteur privé, ainsi que des activités de recherche et de plaidoyer sur les tendances du marché du travail et les plateformes d'apprentissage numérique.

**Pays-Bas : L'Agence de coopération internationale de l'Association des municipalités néerlandaises (VNG International)** a mis en œuvre plusieurs initiatives visant à soutenir la création d'emplois décents, notamment pour les jeunes, et à promouvoir le développement des compétences dans le cadre de la transition verte et numérique. Voici deux exemples de pratiques inspirantes qui en découlent : 1) les initiatives d'inclusion numérique de Rotterdam, y compris les programmes menés par la communauté, visant à réduire la fracture numérique et améliorer les compétences numériques de ses résidents, et 2) la stratégie à multiples facettes d'Amsterdam pour relever les défis du marché du travail, axée sur la création d'emplois, le développement des compétences et l'inclusion sociale.

**République tchèque : L'Union des villes et municipalités de la République tchèque (SMO ČR)** s'appuie sur le Programme opérationnel 2021-2027 pour l'emploi, qui permet aux gouvernements locaux d'accéder à des ressources financières pour des projets liés au conseil, à la reconversion, à la formation continue et au soutien global de groupes d'employés potentiellement vulnérables (jeunes adultes, handicapés ou autres groupes d'employés défavorisés).

**Royaume-Uni : L'Association des gouvernements locaux d'Angleterre et du Pays de Galles (LGA)** a joué un rôle actif dans la promotion des propositions "*On Decent work*"—*LGA's Work Local 2024 proposals*, (Sur un travail décent) — propositions de la LGA pour 2024 sur le travail local. Il s'agit d'une offre réformée et ambitieuse en matière d'emploi et de compétences, liée aux services locaux et répondant aux besoins locaux<sup>50</sup>. Dans ce document, la LGA recommande au gouvernement de s'orienter vers un service d'emploi et de compétences décentralisé à travers trois offres interconnectées : parcours des jeunes, perspectives d'emploi pour les adultes et compétences pour tous, afin d'assurer une meilleure adéquation des compétences.

## Dialogue social

Le dialogue social est un outil indispensable pour établir des politiques de l'emploi et des lieux de travail inclusifs et efficaces. Comprendre son développement et son évolution, ainsi que l'implication des partenaires sociaux, permet d'obtenir des informations précieuses sur les pratiques de gouvernance collaborative.

L'encadré ci-dessous présente des pratiques inspirantes qui montrent comment le dialogue social a évolué dans les gouvernements locaux des associations membres et dans quelle mesure les partenaires sociaux ont été impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de l'emploi.

<sup>49</sup> [nalas.eu/digitaltransitionreport](https://nalas.eu/digitaltransitionreport)

<sup>50</sup> [www.local.gov.uk/publications/work-local-our-employment-and-skills-offer-new-government-boost-inclusive-growth-2024](https://www.local.gov.uk/publications/work-local-our-employment-and-skills-offer-new-government-boost-inclusive-growth-2024)

### Encadré 7. Actions des associations de GLR en matière de dialogue social

**Estonie :** L'**Association des villes et municipalités estoniennes** (AECM) a mis au point des mécanismes de consultation plus inclusifs, par lesquels les gouvernements locaux collaborent régulièrement avec les associations d'employeurs, les syndicats et les représentants de la communauté. Les grandes municipalités ont créé des *Conseils pour l'emploi* formels qui réunissent les partenaires sociaux tous les trimestres pour discuter des défis du marché du travail local et élaborer conjointement des solutions. Ces conseils ont été particulièrement efficaces dans les questions relatives au chômage des jeunes et à l'intégration des groupes vulnérables dans la population active.

**Finlande :** L'**Association des villes et municipalités finlandaises** (AFCM) participe à des *Groupes de travail sur les Roms à l'échelle locale*, engageant les villes dans un dialogue actif sur les questions liées à l'emploi des Roms. La situation des Roms en matière d'emploi est difficile et le dialogue a permis de mieux la comprendre.

**Luxembourg :** L'**Association des villes et communes luxembourgeoises** (SYVICOL) participe au "*Gemengepakt*," un pacte municipal pour la coexistence interculturelle prévu dans une loi municipale de 2023. En signant ce pacte, les municipalités s'engagent dans un processus participatif visant à promouvoir l'accès à l'information, la participation de tous les résidents et travailleurs, ainsi que la lutte contre la discrimination. Ce pacte est mis en œuvre en collaboration avec le Ministère de la famille, de la solidarité, du vivre ensemble et de l'accueil des réfugiés.

**Malte :** L'**Association des conseils locaux** (LCA) a créé des Conseils d'enfant<sup>51</sup> dans chaque localité, dans le but de promouvoir la participation des jeunes et de donner aux enfants une voix dans la gouvernance locale. 36 Conseils locaux et trois conseils régionaux ont mis en place un Conseil d'enfants dans le cadre du projet lancé en 2023 par la Fondation pour le bien-être de la société.

**Norvège :** L'**Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux** (KS) s'efforce d'améliorer la communication et la coopération entre les employeurs, les employés et leurs représentants, afin de promouvoir des conditions de travail équitables et de résoudre les problèmes sur le lieu de travail de manière collaborative. Parmi ses actions clés en matière de dialogue social, on peut citer la facilitation des négociations, la promotion des meilleures pratiques, et les activités de recherche, de plaidoyer et de résolution des conflits.

**Pays-Bas :** L'**Agence de coopération internationale de l'Association des municipalités néerlandaises** suit le dialogue social du pays, le processus de collaboration impliquant les employeurs, les employés et les représentants du gouvernement, qui a joué un rôle décisif dans l'élaboration des politiques de l'emploi aux niveaux national et municipal. Cette approche tripartite, souvent appelée « modèle des polders », a été déterminante pour relever les défis du marché du travail.

**Portugal :** L'**Association nationale des municipalités portugaises** (ANMP) a associé à ses discussions diverses organisations liées à l'administration centrale et régionale, au monde universitaire, aux médias et à la société civile. Ces entités ont également participé à des réunions avec les municipalités, enrichissant ainsi les discussions et favorisant une réflexion commune et collaborative dans la recherche de solutions plus inclusives et efficaces aux défis liés à la réalisation des ODD, par exemple l'ODD 17. Les réunions de l'ANMP, qui étaient auparavant réservées aux représentants municipaux, ont pris un nouvel élan grâce à ces débats élargis, qui ont permis d'augmenter le nombre d'organisations qui inscrivent les ODD à leur ordre du jour.

**Royaume-Uni :** L'**Association des gouvernements locaux d'Angleterre et du Pays de Galles** (LGA) soutient le dialogue social en gérant le plus grand collectif sectoriel. La négociation collective garantit que les syndicats et les employeurs restent impliqués dans les politiques qui s'appliquent à leur main-d'œuvre. L'équipe de la main-d'œuvre de la LGA fournit à l'employeur des services de secrétariat pour ces unités de négociation et aide les conseils à relever les défis et à développer leur main-d'œuvre locale<sup>52</sup>.

<sup>51</sup> Children's Councils

<sup>52</sup> [www.local.gov.uk/our-support/workforce-and-hr-support](http://www.local.gov.uk/our-support/workforce-and-hr-support)

## ODD 14 Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable

L'ODD 14 concerne la protection de nos océans, qui couvrent plus de 70 % de la surface de la Terre et sont essentiels à la vie sur notre planète. Les océans produisent 50 % de l'oxygène de la planète, absorbent environ 30 % des émissions de dioxyde de carbone, fournissent de la nourriture et des emplois à des milliards de personnes et favorisent le commerce mondial, la régulation climatique et la biodiversité. C'est pourquoi l'action des GLR est vitale pour sauvegarder cette ressource inestimable, car les océans sont actuellement confrontés à des conditions désastreuses en raison de la pollution, de la surpêche, du changement climatique et de l'acidification.

### Encadré 8. Actions taken by LRG associations pertaining to ODD 14

**Espagne :** Le **Conseil provincial de Barcelone (DIBA)** a créé en 1983 un Centre d'études maritimes<sup>53</sup> qui gère un programme éducatif<sup>54</sup> destiné aux écoliers de tout âge, de la maternelle au secondaire, visant à leur faire connaître les valeurs des écosystèmes marins, notamment de la Méditerranée. Il propose des activités de week-end destinées aux familles et aux personnes de tous horizons, tout en donnant la parole aux associations de pêcheurs, aux organisations environnementales, aux artistes locaux, etc. Les nettoyages collaboratifs, organisés dans le cadre du *Cleanup Day* ou de la Journée des océans des Nations unies, constituent un point fort. Le Centre promeut également des programmes de science citoyenne (ou science participative), qui se distinguent par leur innovation et leur pertinence. En outre, en collaboration avec l'Institut des sciences de la mer, il promeut les plages de Sitges et les herbiers de *Posidonia oceanica* indicateur indispensable de la bonne santé du milieu marin, sur la côte du Garraf.

**Espagne :** Le **Fonds de coopération des autorités locales basques/Agence gouvernementale de coopération au développement du Pays basque/Pays basque** a adopté l'ODD 14 comme objectif clé à atteindre. Le travail de nettoyage des côtes et plages mené conjointement par la société civile, les professionnels du sport et les amateurs est également remarquable.

**Finlande :** L'**Association des villes et municipalités finlandaises (AFCM)** coordonne le *Réseau des communes nature* (Luontokunnat<sup>55</sup>), dont les actions comprennent la protection de la nature liée au milieu aquatique. Elle participe également à l'élaboration d'initiatives concernant cette question aux niveaux national et européen. Toutefois, ses activités ne sont pas spécifiquement consacrées à la protection des mers et des lacs.

**Géorgie :** L'**Association nationale des pouvoirs locaux de Géorgie (NALAG)** met activement en œuvre le projet *EcoYOU*, financé par l'Union européenne dans le cadre du Programme Interreg NEXT Bassin pour la Mer Noire. Le projet associe quatre organisations de Roumanie, de Moldavie et de Géorgie et se concentre sur la lutte contre la pollution dans le bassin de la mer Noire, en mettant l'accent sur la protection de la vie marine et la lutte contre la pollution des mers. L'objectif principal d'EcoYOU est de sensibiliser le public aux défis environnementaux auxquels sont confrontés les écosystèmes marins, notamment la pollution marine, et d'encourager les comportements respectueux de l'environnement. Le projet s'adresse aux jeunes et aux décideurs locaux.

**Luxembourg :** Les membres du **Syndicat des villes et communes luxembourgeoises (SYVICOL)** participent à la protection de la nature et de l'environnement dans le cadre du Pacte Nature, un instrument mis en place par le gouvernement central. Parallèlement, les communes chargées de la gestion durable des ressources en eau sont responsables de la gestion des ressources en eau locales. Elles mettent en œuvre des mesures visant à protéger la qualité de l'eau, à prévenir la pollution des cours d'eau et à garantir l'utilisation durable des ressources en eau. Les actions comprennent notamment la garantie d'un traitement efficace des eaux usées, la réduction des rejets polluants et la sensibilisation du public à l'importance de la préservation des écosystèmes aquatiques, ainsi que la restauration et la préservation des zones humides.

**Norvège :** L'**Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux (KS)** encourage activement la coopération entre les autorités locales et régionales pour favoriser l'innovation et la mise en œuvre de technologies modernes permettant de réduire la pollution causée par les eaux usées et les systèmes d'égouts.

53 [www.diba.cat/ca/web/cem](http://www.diba.cat/ca/web/cem)

54 [www.diba.cat/ca/web/cem/educacio](http://www.diba.cat/ca/web/cem/educacio)

55 [luontokunnat.syke.fi](http://luontokunnat.syke.fi)

## ODD 17 Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable

En termes simples, l'ODD 17 est fondamentalement une question de coopération — rassembler les pays, les gouvernements, les entreprises, la société civile et les personnes pour qu'ils travaillent ensemble à la réalisation d'un monde meilleur et plus durable. Nous avons inclus ci-dessous quelques exemples de stratégies, plans, projets, dispositions institutionnelles et mesures budgétaires mis en place par nos organisations membres pour localiser cet ODD.

### Encadré 9. Actions des associations de GLR relatives à l'ODD 17

**Belgique :** L'**Union des villes et communes de Wallonie** (UVCW) a participé à la mise en place d'un système de suivi des indicateurs au niveau local. Établie par la Région wallonne, cette action vise à dresser des bilans de situation, fixer des objectifs et mesurer les progrès de la mise en œuvre des ODD à l'aide d'un tableur Excel contenant les données disponibles au niveau communal<sup>56</sup>.

**Belgique :** L'**Association de la ville et des communes de la Région de Bruxelles-Capitale** (Brulocalis) met en œuvre depuis de nombreuses années un programme fédéral de coopération au développement qui finance des partenariats entre Bruxelles et des communes africaines et vise à atteindre certains ODD (en fonction des thèmes choisis dans chaque pays partenaire).

**Espagne :** Le **Fonds de coopération des autorités locales basques/Agence de coopération au développement du gouvernement basque/Pays basque** s'est attaché à promouvoir le *Forum européen multi-acteurs sur l'Agenda 2030 et la transition sociale*, dirigé par le gouvernement basque, avec la collaboration du Secrétariat du bureau de la Coalition Local2030 des Nations unies, de PLATFORMA, du Centre commun de recherche/Centre européen de recherche et Comité des régions de l'UE. Le Forum européen sur les initiatives régionales multi-agents a également été lancé pour mieux répondre aux défis, échanger les bonnes pratiques et travailler ensemble sur des initiatives conjointes visant à renforcer les écosystèmes régionaux multi-acteurs et préparer l'ère post-2030.

**Estonie :** L'**Association des villes et municipalités estoniennes** (AECM) a renforcé son soutien aux compétences spécifiques dans le cadre du *Programme de développement des compétences vertes*, notamment par le biais de programmes de formation. Plusieurs gouvernements locaux se sont associés à des écoles professionnelles pour développer des programmes spécialisés sur l'installation d'énergies renouvelables, la construction économe en énergie et la gestion durable des déchets. Ces programmes comprennent des stages pratiques dans des entreprises locales qui mettent en œuvre des solutions vertes, créant ainsi des passerelles directes vers l'emploi dans le secteur vert en pleine croissance.

**Finlande :** Face aux défis pressants et aux appels mondiaux à l'action, l'**Association des villes et municipalités finlandaises** (AFCM) s'est associée au gouvernement finlandais et à ONU-Habitat en 2022 pour établir un partenariat stratégique pour la localisation des ODD. Ce partenariat est un effort multipartite à plusieurs niveaux, regroupant un grand nombre de partenaires de Finlande et du Réseau mondial de localisation des ODD, et bénéficiant de l'expertise technique d'ONU-Habitat. Cette collaboration vise à exploiter le potentiel de leur expérience combinée pour localiser les ODD, tout en soutenant les gouvernements locaux et nationaux dans le monde entier, en particulier en Afrique. Pour 2025, le partenariat stratégique cherche à s'appuyer sur les résultats de plus de deux ans de travail collaboratif pour générer un impact en promouvant trois champs d'action : la coopération technique, le développement des connaissances et le plaidoyer mondial.

**France :** **Cités Unies France** (CUF) s'est fixé l'objectif de localiser l'ODD 17 en promouvant et en soutenant la participation des autorités locales françaises à la coopération décentralisée dans le monde. Cela se traduit notamment par les « groupes pays », groupes de travail qui réunissent les collectivités locales impliquées dans un pays donné. Depuis sa création en 1975, CUF a enregistré la création réussie de plus de 50 partenariats de coopération décentralisée entre des collectivités locales françaises et leurs homologues dans le monde entier, notamment au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie et, dans une moindre mesure, en Amérique latine.

56 Spreadsheet UVCW Belgium

**Macédoine du Nord :** Le Réseau des associations d'autorités locales de l'Europe du Sud-Est (NALAS) a participé activement au projet *One Voice of LGAs in Albania* (Une voix unique pour les autorités locales en Albanie), qui vise à amplifier la voix des associations des autorités locales en renforçant la gouvernance à plusieurs niveaux et la démocratie locale. L'un des résultats concrets a été le soutien au processus d'unification des autorités locales en Albanie sous une seule association nationale, mettant ainsi fin à plus de 15 ans de fragmentation de la voix des autorités locales à travers les clivages politiques.

**Pays-Bas :** L'Agence de coopération internationale de l'Association des municipalités néerlandaises (VNG International) est bien consciente que le pays approche rapidement les limites de son système hydrique et pédologique, en raison de l'utilisation intensive de l'eau et des sols et du changement climatique. La prise en compte de ce système doit donc être le point de départ de tout aménagement du territoire, y compris au niveau municipal. Il s'agit de la Gestion des eaux et des sols *Water and Soil Stewardship* (WBS), qui jouera un rôle essentiel à l'horizon 2030. Une partie de son travail est réalisée dans le cadre du Plan Delta pour l'adaptation spatiale, une initiative conjointe des municipalités, des agences de l'eau, des provinces et de l'État, qui travaille résolument pour rendre les Pays-Bas résistants aux problèmes liés au climat et à l'eau.

**Ukraine :** L'Association des villes ukrainiennes (AUC), en collaboration avec le CCRE et avec le soutien du programme *U-Lead with Europe*, a mis en œuvre l'initiative Bridges of Trust (Ponts de confiance) visant à mettre en place et à gérer des partenariats intermunicipaux entre des municipalités ukrainiennes et européennes, afin de faire avancer les réformes de décentralisation et de renforcer l'autonomie locale en Ukraine et en Europe.

## Acronymes

<b>AGLR</b>	Associations de gouvernements locaux et régionaux / Associations de collectivités territoriales
<b>CCRE</b>	Conseil des Communes et Régions d'Europe
<b>CE</b>	Commission européenne
<b>CGLU</b>	Cités et gouvernements locaux unis
<b>EIV</b>	Examens infranationaux volontaires (rapports sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, produits par les Associations de collectivités territoriales)
<b>ELV</b>	Examen local volontaire (rapports locaux sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD)
<b>ENV</b>	Examens nationaux volontaires (rapports nationaux sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD)
<b>EM</b>	États membres
<b>GLR</b>	Gouvernements locaux et régionaux / Collectivités territoriales
<b>GTF</b>	Task-force mondiale des collectivités territoriales (facilitée par CGLU)
<b>HLPF</b>	Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable (organisé par les Nations Unies)
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>UE</b>	Union européenne



[ccre-cemr.org](http://ccre-cemr.org)  
[info@ccre-cemr.org](mailto:info@ccre-cemr.org)

Le **Conseil des Communes et Régions d'Europe** (CCRE) est la plus ancienne et la plus large association européenne de collectivités locales et régionales, travaillant sans relâche à la construction d'une Europe plus inclusive, plus juste et plus résiliente en libérant le pouvoir de la démocratie locale. C'est la seule organisation qui rassemble les associations nationales de collectivités territoriales de 40 pays européens et qui représente, à travers elles, tous les niveaux de territoires — local, intermédiaire et régional. Depuis sa création en 1951, le CCRE promeut la construction d'une Europe unie, pacifique et démocratique, fondée sur l'autonomie locale, le respect du principe de subsidiarité et la participation des citoyens. Le CCRE s'efforce continuellement de devenir le principal réseau de dirigeants territoriaux, avec pour objectif de veiller à ce que les collectivités locales et régionales soient les mieux équipées pour mener la transition de leurs communautés vers l'Europe 2050 et relever les défis mondiaux. Le CCRE est également la section européenne de l'organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).



[platforma-dev.eu](http://platforma-dev.eu)  
[platforma@ccre-cemr.org](mailto:platforma@ccre-cemr.org)

**PLATFORMA** est la coalition paneuropéenne des villes et des régions et de leurs associations, actives dans la coopération au développement de ville à ville et de région à région aux niveaux national, européen et mondial. Tous les partenaires sont des acteurs clés de la coopération internationale pour le développement durable. PLATFORMA est un centre d'expertise sur l'action internationale des collectivités territoriales européennes et se consacre à stimuler les contributions des collectivités territoriales européennes aux politiques de coopération au développement de l'UE et aux cadres internationaux. PLATFORMA est une action à financement externe dirigée par le CCRE et cofinancée par la Direction générale des partenariats internationaux de la Commission européenne (DG INTPA). Un nouvel accord-cadre de partenariat a été signé en 2022 entre le CCRE et la DG INTPA.

# Editions précédentes

Les collectivités territoriales européennes localisent les ODD – Il reste peu de temps pour avoir de l'impact, CCRE-PLATFORMA, 2024



Les territoires européens localisent les ODD – Plus que six étés pour tirer le meilleur parti de la décennie d'action, 2023



Les territoires européens localisent les ODD - Faire de cette décennie d'action, CCRE-PLATFORMA, 2022



Les territoires européens localisent les ODD - Continuité et changement en période de Covid-19, CCRE-PLATFORMA, 2021



L'Agenda 2030 vu par les associations de collectivités territoriales, CCRE-PLATFORMA, 2020



Comment les associations de collectivités locales et régionales concrétisent les ODD, CCRE-PLATFORMA, 2019



Objectifs de développement durable - Comment les villes et régions d'Europe montrent l'exemple, CCRE-PLATFORMA, 2018



Resilience for Ensuring Inclusive Local Communities and the SDGs, CLGF-PLATFORMA 2021



The SDGs in Municipal Policy: A Manual for Local Governments, VNG-PLATFORMA, 2021



Municipalities and regions take action on Global Citizenship Education, PLATFORMA, 2021



Co-financé par l'Union européenne